

# Citoyen et Ve République

par Dominique Lejeune, Prof Dr Dr

[26 août 1789 : *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*]

[21 avril 1944 : ordonnance donnant le droit de vote aux femmes]

[22 février 1945 : création des comités d'entreprise, par ordonnance]

[21 juillet 1945 : discours de Thorez, à Waziers, dans le Pays noir (Nord) ]

[16 avril 1946 : loi sur l'élection des délégués du personnel]

[5 mai 1946 : victoire du Non au premier référendum constitutionnel]

[16 juin 1946 : discours de Bayeux (de Gaulle)]

mai 1958 : fondation du Club Jean Moulin

28 mai 1958 : grande marche pacifique organisée par les partis de gauche

2 juin 1958 : vote des pleins pouvoirs au général de Gaulle

juillet 1958 : fondation du Parti socialiste autonome (PSA)

4 septembre 1958 : grand discours de De Gaulle place de la République, sur la nouvelle constitution

28 septembre 1958 : référendum constitutionnel (en métropole : 79,2 % de Oui ; 20,7 % de Non ; en Algérie : 96,5 % de Oui)

23 et 30 novembre 1958 : élections législatives (près de 23 % d'abstentions ; modérés, 16,5 % des suffrages exprimés, 133 députés ; gaullistes, 15,2 %, 198 ; PC, 14,3 %, 10 députés ; SFIO, 11,7 %, 44 sièges)

7 janvier 1959 : ordonnance instaurant la « participation »

février 1959 : sondage en métropole sur la possibilité de l'indépendance des pays de la Communauté français (73 % des sondés approuvent)

8 et 15 mars 1959 : élections municipales (une grande stabilité et une poussée communiste)

26 avril 1959 : élections sénatoriales (84 % des sortants sont réélus, la gauche fait 40 % des élus)

13 février 1960 : la première bombe atomique française éclate à Reggane, au Sahara algérien

avril 1960 : fondation du Parti socialiste unifié (PSU)

5 septembre 1960 : Manifeste des 121 sur « le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie », justifiant la désertion

8 janvier 1961 : référendum sur l'autodétermination en Algérie

22-25 avril 1961 : putsch des généraux

avril 1961 : sondage : 78 % des Français sont favorables à l'ouverture des négociations avec le FLN ; 57 % des Français ont la certitude qu'elles déboucheront sur l'indépendance

17 octobre 1961 : manifestations musulmanes à Paris, ignoblement réprimées

8 février 1962 : manifestation anti-OAS à la Bastille et tragédie de Charonne (8 morts, 150 blessés)

8 avril 1962 : en métropole, référendum sur les accords d'Évian

12 septembre 1962 : proposition de réforme de l'élection présidentielle, par référendum selon l'article 11, sans consultation du Parlement

5 octobre 1962 : motion de censure renversant le gouvernement Pompidou

10 octobre 1962 : dissolution de l'Assemblée nationale

28 octobre 1962 : référendum constitutionnel (22,7 % d'abstentions ; Oui à 62 %, Non = 38 %)

18 & 25 novembre 1962 : élections législatives (poussée UNR-UDT, etc.)

1<sup>er</sup> mars - 5 avril 1963 : grève des mineurs

27 novembre 1963 : manifestation contre la force de frappe

21 décembre 1963 : loi instituant le statut de l'objecteur de conscience

14-21 mars 1965 : élections municipales (grande stabilité)

5 décembre 1965 : premier tour de l'élection présidentielle (85 % de votants, ballottage, etc.)

19 décembre 1965 : second tour de l'élection présidentielle (de Gaulle : 54,5 % ; François Mitterrand : 45,5 %)

5 & 12 mars 1967 : élections législatives

19 décembre 1967 : vote de la 1<sup>ère</sup> loi Neuwirth, autorisant la contraception

10-11 mai 1968 : « nuit des barricades »

23 et 30 juin 1968 : élections législatives, « de la peur » (du rouge...)

août 1968 : la première bombe H française explose à Mururoa, le nouveau site nucléaire français, dans le Pacifique

27 décembre 1968 : loi de reconnaissance de la section syndicale d'entreprise

27 avril 1969 : référendum (sur...) : abstentions stables (19,4 %), mais 2,2 % de nuls et blancs

1<sup>er</sup> et 15 juin 1969 : élection présidentielle (31 % d'abstentions au second tour, dont un Cloutier, finissant son mémoire de maîtrise, dirigé par René Rémond, sur *Les missions SFIO de 1917 en Russie* et qui avait voté pour la 1<sup>ère</sup> fois au 1<sup>er</sup> tour, je ne vous dirai pas pour qui ; Pompidou = 57,5 %, Poher = 42,4 %)

9 novembre 1970 : mort de De Gaulle

- décembre 1970 : le Sénat ouvre une enquête sur le scandale financier de la transformation des abattoirs de La Villette
- 14 & 21 mars 1971 : élections municipales (la majorité progresse dans les villes petites et moyennes)
- 16 juillet 1971 : le Conseil constitutionnel intègre la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* dans le « bloc de constitutionnalité »
- 19 juillet 1971 : inculpation du député UDR André Rives-Henry (scandale de la Garantie foncière)
- 19 janvier 1972 : publication de la feuille d'impôts de Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre, par *Le Canard enchaîné*
- 23 avril 1972 : référendum sur l'élargissement de l'Europe
- 27 juin 1972 : signature du *Programme commun de gouvernement* (au bout d'une longue nuit de négociations, vous trouverez donc souvent la date du 26)
- 3 janvier 1973 : loi créant le « médiateur »
- 4 et 11 mars 1973 : élections législatives (la gauche est majoritaire en voix — environ 10 millions — mais pas en sièges : 175 députés, contre 268 députés de la majorité)
- 25 & 26 août 1973 : premier rassemblement de masse sur le plateau du Larzac
- 4 décembre 1973 : le scandale des micros posés dans les bureaux du *Canard enchaîné* éclate
- 2 avril 1974 : mort du président Pompidou
- 5 mai 1974 : premier tour de l'élection présidentielle (François Mitterrand : 43,2 %, Valéry Giscard d'Estaing : 32,6 %, Jacques Chaban-Delmas : 15,1 %, etc.)
- 19 mai 1974 : deuxième tour de l'élection présidentielle (87,33 % de votants, 12,66 % d'abstentions ; Valéry Giscard d'Estaing : 50,8 %, François Mitterrand : 49,2 %)
- 5 juillet 1974 : loi abaissant l'âge de la majorité à 18 ans
- 29 novembre 1974 : vote de la loi sur l'avortement (Simone Veil)
- décembre 1974 : 2<sup>e</sup> loi Neuwirth, rendant les contraceptifs remboursables par la Sécurité sociale, y compris pour les mineures et sans autorisation parentale
- 22 janvier 1975 : premier dîner du nouveau président « dans une famille française » (je n'y étais pas, mais je vous jure que c'est vrai)
- 7 & 14 mars 1976 : élections cantonales (forte poussée socialiste ...)
- 18 juin 1976 : loi organique prévoyant un parrainage de 500 élus pour les élections présidentielles
- 11 octobre 1976 : sortie du livre de Valéry Giscard d'Estaing, *Démocratie française*
- novembre 1976 : le million de chômeurs est dépassé

- décembre 1976 : on constate que les prix ont augmenté de 10 % en un an
- 13 & 20 mars 1977 : élections municipales (victoire de Chirac à Paris, voir le dossier biographie, non, non, pas sur les genoux ; mais raz-de-marée de la gauche dans l'ensemble du pays, eh, eh...)
- 26 janvier 1978 : discours de Valéry Giscard d'Estaing à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire, 1 080 habitants), sur le « bon choix » pour les élections de 1978
- 12 mars 1978, soit le lendemain de la mort de Claude François : 1<sup>er</sup> tour des élections législatives (gauche : 50,2 % des suffrages exprimés, majorité sortante = 46,7 %)
- 19 mars 1978 : second tour des élections législatives (15,2 % d'abst., nouveau record ; nette victoire de la majo. sortante, qui progresse fortement en voix)
- 7 juin 1979 : premières élections européennes (liste Chirac durement sanctionnée par l'électeur : 18,1 % ; UDF en tête)
- 10 octobre 1979 : l'affaire des diamants de Bokassa (donnés à Valéry Giscard d'Estaing) commence, par un article dans *Le Canard enchaîné*
- 3 octobre 1980 : attentat devant la synagogue de la rue Copernic à Paris (16<sup>e</sup> arr.)
- 19 octobre 1980 : Michel Rocard annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 1981 depuis sa mairie de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines)
- 26 avril 1981 : premier tour de l'élection présidentielle : 18,35 % d'abstentions ; Valéry Giscard d'Estaing distance de peu François Mitterrand (28,3 % / 25,8 %)
- 5 mai 1981 : face-à-face télévisé Giscard-Mitterrand
- 10 mai 1981 : second tour de l'élection présidentielle : 14,1 % d'abst. ; François Mitterrand : 51,75 % ; Valéry Giscard d'Estaing : 48,24 %
- 14 & 21 juin 1981 : élections législatives (le PS a, à lui seul, la majo. absolue, etc.)
- 14 et 21 mars 1982 : élections cantonales (de la grâce à la disgrâce...)
- 10 juin 1982 : loi Quilliot sur les rapports entre propriétaires et locataires
- 4 août 1982 : 1<sup>ère</sup> loi Auroux, « loi relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise »
- 9 août 1982 : attentat de la rue des Rosiers, dans le Marais
- 15 octobre 1982 : 2<sup>e</sup> loi Auroux, « loi relative à la négociation collective et aux règlements des conflits du travail »
- 28 octobre 1982 : 3<sup>e</sup> loi Auroux, « loi relative aux développement des institutions représentatives du personnel »
- 18 décembre 1982 : 4<sup>e</sup> loi Auroux, « loi relative aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail »,
- 6 et 13 mars 1983 : élections municipales (premier tour très mauvais pour la gauche, pas le second, premiers succès significatifs du Front national)

- 8 juillet 1983 : deuxième loi sur l'objection de conscience, élargissant le statut
- 17 juin 1984 : élections européennes (très fort taux d'abst., 43,27 % des inscrits, le plus fort taux de toutes les élections nationales depuis les débuts de la Ve République ; défaite majeure de la gauche ; premiers succès importants du Front national ; etc.)
- 26 janvier 1985 : Coluche crée les Restaurants du Cœur
- 10 et 17 mars 1985 : élections cantonales (succès de l'opposition)
- 3-5 février 1986 : trois attentats à Paris
- 18 mars 1986 : élections législatives (à la proportionnelle, donc un seul tour) : défaite de la gauche, 35 sièges pour le Front national
- 10 octobre 1986 : retour au scrutin majoritaire
- 1987 : naissance de la Confédération paysanne (José Bové)
- 24 avril 1988 : premier tour de l'élection présidentielle (Mitterrand : 34 %, Chirac : 19,9 %, Barre : 18,5 %, Le Pen : 14,39 %)
- 8 mai 1988 : deuxième tour (Mitterrand est réélu par 54 % X 46 % à Chirac)
- 5 juin 1988 : premier tour des législatives (34,26 % d'abstentions ; aucune « vague rose » ; etc.)
- 12 juin 1988 : second tour (toujours beaucoup d'abst. ; droite : 271 sièges ; PS et ses alliés : 276 sièges ; PC : 27 sièges ; Front national : un seul député)
- 25 septembre et 2 octobre 1988 : élections cantonales : très forte abst. (50,87 % puis 52,97 %), le taux le plus élevé depuis la Libération
- 6 novembre 1988 : en métropole, référendum sur la Nouvelle-Calédonie (un scrutin d'autodétermination aura lieu en 1998, amnistie...) : un tiers de votants seulement, un record historique
- 1<sup>er</sup> décembre 1988 : loi sur le " revenu minimum d'insertion " (RMI)
- 13 janvier 1989 : loi faisant du médiateur le « médiateur de la République »
- 12 et 19 mars 1989 : élections municipales : moins d'abst., progrès des socialistes, irruption de nouvelles forces (Front national, Verts, dissidents comm., diss. socialistes).
- 18 juin 1989 : élections européennes : l'abst. remonte en flèche (51,1 %) ; les trois formations majeures (PS, UDF et RPR) repr. un peu plus que la moitié des suffrages exprimés (52,48 %), soit un quart de l'électorat !
- 15 janvier 1990 : loi sur le financement public des partis politiques
- 22 mars 1992 : élections régionales et premier tour des cantonales (2<sup>e</sup> tour le 29 mars) : grave échec du PS aux régionales

20 septembre 1992 : référendum sur le traité de Maastricht (Union européenne, citoyenneté européenne, etc.) : le Oui l'emporte, mais avec seulement 50,81 % des suffrages exprimés en métropole

21 et 28 mars 1993 : élections législatives (René Rémond, *Année politique*, 1993 : « L'assemblée élue était la plus à droite qu'ait connue la France depuis plus d'un siècle, plus que la Chambre bleu horizon élue en 1919 après la guerre et même que l'Assemblée sortie des urnes en juin 1968. »)

4 août 1995 : révision constitutionnelle élargissant le domaine d'application du référendum aux questions économiques et sociales

[décembre 1998 : fondation d'ATTAC (Action pour la taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens)]

## INTRODUCTION

□ un « socle », à dépasser !

□ surtout pas : enfin, la Ve Rép. vint, **qui mit le citoyen au centre... !!!**

□ un sujet « **dans l'air du temps** », cf. :

B.Badie & P.Perrineau dir., *Le citoyen. Mélanges offerts à Alain Lancelot*, Presses de Sciences Po, 2000, 319 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre.-décembre 2000, pp. 144-145

D.Schnapper, *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Gallimard, 2000, 320 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire*, octobre.-décembre 2000, pp. 144-145

□ plan doit manier thématique et évolutif ⇒

□ Plan inspiré de R.Hadas-Lebel, *Les 101 mots de la démocratie française*, Odile Jacob, 2002, 540 p., compte rendu DL dans *Historiens & Géographes*, décembre 2002, pp. 563-564 :

### I. Une définition du citoyen, lors d'une crise

1°) les origines

2°) la constitution de 1958

3°) la mise en pratique : les élections de 1958-1959

### II. Évolution de la citoyenneté politique, de 1959 au début des années 1990

1°) le « dedans » : liste des principaux faits (à énumérer ; choisir !!)

2°) le « dedans » : les grands thèmes

3°) le « dehors » (du **sondage de 1958 sur l'Algérie à 1992**) : « grandeur » et « indépendance »

### III. L'extension de la citoyenneté en dehors du domaine politique classique

1°) le développement de la « citoyenneté économique »

2°) l'apparition de la notion de « citoyenneté sociale »

3°) les autres extensions

a) le concept de citoyen au-delà du cadre national

b) développement de la notion de « sécurité citoyenne »

c) l'école et le civisme

## I. UNE DÉFINITION DU CITOYEN, lors d'une crise

### 1°) Les origines

#### a) Les origines lointaines

- **Pitié pour l'Antiquité** ! Il faut toujours être significatif et opératoire !
- La renaissance du concept de citoyenneté date du XVI<sup>e</sup> siècle, avec une succession d'œuvres majeures, telles que *Le Prince* de Machiavel (1513, publié en 1532) et *La République* de Jean Bodin (1576) : le citoyen est celui qui entre en conflit avec le prince ou le monarque pour le respect de ses libertés.
- Avec Thomas Hobbes (*Leviathan*, 1651), le concept de citoyen connaît une nouvelle évolution ; il devient la source de la souveraineté. Partant d'une comparaison avec l'état de nature, Hobbes montre que chaque homme est initialement libre et qu'il ne consent à abandonner cette liberté qu'en échange de la protection que lui assurera le souverain, celui que Hobbes appelle le *Leviathan*.
- Rousseau, dans *Du contrat social* (1762) développe cette figure du citoyen, en supprimant l'image du *Leviathan*, pour aboutir à une conception inclusive de la citoyenneté : tous les hommes sont libres et ont vocation à être citoyens
- La RF, en faisant table rase des privilèges, des offices et des anciennes dénominations, fait du mot « citoyen » le nouveau titre que tous les hommes pourront porter. La **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** du 26 août 1789 constitue un moment crucial de cette évolution : une vision particulièrement extensive de la citoyenneté, avec des critères juridiques très larges pour la définition du citoyen, notamment en matière de nationalité
- Elle est maintenant intégrée dans le « bloc de constitutionnalité », par la décision du Conseil const. du 16 juillet 1971
- restrictions apportées par le XIX<sup>e</sup> siècle :
  - montée de la centralisation, du patriotisme et du nationalisme ⇒ notions d'État et de nationalité mises en avant, et sujettes à discussions entre Français et Allemands (cf. polémiques entre Theodor Mommsen et Fustel de Coulanges, entre Renan et Fichte)
  - le marxisme critique la notion de citoyen
- enracinement au XIX<sup>e</sup> siècle :
  - pratique régulière du droit de vote, du « vote universel »
  - notion de « fondateurs de la République », cf. la base
  - cf. ouvrages de P.Rosanvallon :
    - P.Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Seuil, coll. "L'Univers historique", 1990, 378 p., réédition, 1992, 384 p.
    - P.Rosanvallon, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, 1992, 490 p., compte rendu dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1994, pp. 549-552



P.Rosanvallon, *Le peuple introuvable*, Gallimard, coll. "Bibliothèque des histoires", 1998, 394 p., compte rendu dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre.-décembre 1999, pp. 856-858, réédition en Folio sous le titre *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, 2002, 491 p., compte rendu DL dans *Historiens & Géographes*,

P.Rosanvallon, *Pour une histoire conceptuelle du politique*, leçon inaugurale au Collège de France, 28 mars 2002, Seuil, 2003, 61 p., compte rendu DL dans *Historiens & Géographes*, octobre.-novembre 2003, p. 517

P.Rosanvallon, *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme, de 1789 à nos jours*, Seuil, coll. "L'Univers historique", 2003, 464 p.

□ On chercherait en vain, dans les diff. constitutions fr., une définition du citoyen. Celui-ci se caractérise essentiellement par les droits civiques qui sont attachés à sa qualité de citoyen et qui sont en partie énumérés dans la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen** : libertés, participation à la formation de la loi, admissibilité (à toute dignité, toute place et tout emploi public)

## b) La IVe République

□ initialement : quatre innovations essentielles :

- une double et peu durable, le désir général de « lendemains qui chantent » et le cycle électoral sans fin de 1945-1946 : cycle électoral intense 1945-46 (7 consultations en 14 mois) ; la 14e const. en 150 ans

- une 2<sup>e</sup> durable, la soumission au suffrage universel des deux projets constitutionnels de **1946 et l'introduction de la pratique du référendum**

- une 3<sup>e</sup> très durable, une accélération essentielle dans la montée de la « citoyenneté économique » : le préambule de la constitution de 1946 consacre, sur le modèle de la DDHC, « **le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi** ». De plus, tout travailleur **participe, par l'intermédiaire de ses délégués**, à la détermination des conditions de travail, **ainsi qu'à la gestion des entreprises** :

\* **création des comités d'entreprise par l'ordonnance du 22 février 1945**

\* **élection des délégués du personnel par la loi du 16 avril 1946**

- une 4<sup>e</sup> éternelle, le droit **de vote des femmes, donc la naissance d'une citoyenneté féminine (ordonnance du 21 avril 1944)**. Mais **résignation à l'inévitable et au contingent** : Vichy accordait le droit de vote aux femmes dans ses projets de constitution ; beaucoup de pays **l'ont déjà fait** : Nouvelle-Zélande 1893, Australie 1908, Autriche 1918, Danemark 1918, Allemagne 1919, EU et Canada 1920, Grande-Bretagne 1918-**1928...**

□ imp. de PMF : **Un peuple adulte a le droit de savoir et c'est là le seul moyen d'impliquer les citoyens dans les choix politiques des gouvernants**. Ceci conduit Mendès France à faire un large usage de la radiodiffusion (voir le dossier biogr. et cet extrait de *La Vérité guidait leurs pas*, Gallimard, 1976) <sup>1</sup>

<sup>1</sup> « **L'esprit civique se manifeste dans les nouvelles générations. Car, si les déceptions accumulées et les illusions perdues ont détourné beaucoup de jeunes de jeux qui leur paraissaient dépassés et**

□ la « Ve avant la Ve » :

- médiocre résultat du réf. const. de 1946 : une véritable minorité de faveur : 9,2 M pour (36 %) ; 8,1 contre (31 %) ; 8,5 abst. (32 %) >>> IVe naît dans indiff. ou l'hostilité de la majo. des Fr.

- d. Bayeux 16 juin 1946 :

\* à l'avance X 2e projet const. 1946, pas encore connu, puisque l'Assemblée constituante n'est élue que depuis 2 sem. !

\* dans future Const. il souhaite le renforcement du pouvoir du Président de la République (au-dessus des partis) et de l'exécutif, face à celui de l'Ass.

\* "prototype" de la C. 58, mais régime rêvé reste encore très parl.

\* ne souffle mot des citoyens

### c) Le rôle des citoyens dans la crise de 1958

- grande marche pacifique organisée le 28 mai (jour de la démission du gouv. Pflimlin) par les partis de gauche

- texte du 2 juin 1958 (vote des pleins pouvoirs au général de Gaulle) promet de consulter par référendum « de la IVe Rép. » les citoyens sur le projet const.

#### - les manifestations gaullistes de l'été 1958

- 4 septembre 1958 : grand discours de De Gaulle place de la République, dans lequel il présente aux citoyens le projet de constitution que le conseil des ministres a adopté la veille et sur lequel ils auront à se prononcer le 28. Symboles : le lieu, la date ; une mise en scène, avec un décor et trois discours (André Boulloche, André Malraux, de Gaulle) ; les opposants sont énergiquement tenus à distance

- Certes, le Président de la République ne sera pas élu au suffrage universel, mais membre de phrase le définissant : « ...un arbitre national, élu par les citoyens... » !

- référendum constitutionnel du 28 septembre 1958 : « **Épreuve décisive s'il en est puisqu'un refus populaire aurait pour effet de renvoyer au néant les projets du Général, alors que le baptême du suffrage universel donnerait une incontestable onction de légitimité populaire à une œuvre qui ne pouvait se réclamer jusqu'alors que de la légitimité historique du général de Gaulle et de la douteuse opportunité offerte par le 13 mai.** » (S.Berstein, dans un style très gaullien, p. 22 de S.Berstein, *La France de l'expansion*, tome I, *La république gaullienne. 1958-1969*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tomes 17, 1989, 384 p.) ⇒ un « référendum-plébiscite », **d'autant que le texte est très long et que peu de citoyens l'ont réellement lu !**

- une campagne électorale très inégale

---

**biseautés, on les voit s'intéresser de plus en plus aux faits**, aux actions, aux travaux concrets, ceux de ce pays comme ceux du monde extérieur. » On pourrait ajouter : É.Ghebali, *Vincent Auriol. Le président citoyen*, Grasset, 1998, & J.Daniel & J.Lacouture, *Le citoyen Mendès France*, Seuil, 1992.

- un véritable matraquage publicitaire
- une très forte participation des citoyens (près de 85 %), sauf dans les fiefs de la gauche non-communiste, très divisée (SW, Centre)
- 79,2 % de Oui (majo. dans tous les dép.), 20,7 % de Non
- 1/3 des électeurs comm. ont voté Oui !
- la campagne électorale en Algérie :
  - indignation extrême droite d'Algérie devant les institutions proposées (elle veut un "ordre corporatif") ⇒ elle lasse une certaine droite métropolitaine, celle des milieux d'affaires, qui commence à souhaiter ouvertement le désengagement en Algérie pour raison économique
  - De Gaulle a besoin de toutes les voix ⇒ liberté laissée à Soustelle pour lancer l'UNR et mener campagne (tous les opposants au OUI sont empêchés de s'exprimer en Algérie !)
  - FLN interdit aux Algériens de participer au référendum
  - pour s'affirmer face à de Gaulle, FLN fonde 19 septembre un GPRA à Tunis
  - 28 septembre : 96,5 % de OUI par rapport aux suffr. expr., 76,1 % par rapport aux inscrits ⇒ Français et Musulmans viennent de signer un chèque en blanc à de Gaulle

## 2°) La constitution de 1958

- **Sous l'empire de la c. de 1958, le citoyen est le détenteur de la souveraineté qu'il exerce d'abord, en vertu du 1<sup>er</sup> alinéa de l'art. 3 de la c. de 1958, par l'élection de ses représentants, les députés et sénateurs (la réforme de 1962 ajoutera, bien sûr, le Président de la République)**
- la Ve Rép., qui est une démocratie représentative semi-directe, réserve, par ailleurs, avec le référendum, une autre possibilité de consulter la collectivité des citoyens, et directement
- au niveau local : libre administration des collectivités locales (art. 72)
- ⇒ pas **en France de pétitions nationales, d'initiative pop. des lois et des réf., etc.**
- En contrepartie de ces droits, les devoirs des citoyens ne sont pas très nombreux ! Le citoyen contribue aux dép. publiques à raison de ses facultés (*cf.* art. 13 de la DDHC, *cf.* nom de « contributions ») ; **s'il est agent public, il doit rendre compte de son administration** (art. 15) ; **il respecte la lib. d'autrui (art. 4) et se soumet à la loi** (art. 7). Bien sûr, aussi, le service militaire (**art. 34**), **d'autant plus qu'on est en 1958 en pleine guerre d'Algérie** (qui joue un rôle essentiel dans la crise de 58), que le service actif est en 1958 particulièrement **long, que l'Algérie vote (civils et milit., voir + haut), etc.**
- en revanche, en France, **le droit de vote n'est pas obligatoire**

## 3°) La mise en pratique : les élections de 1958-1959

- le mode de scrutin :
  - **la const. n'avait pas abordé la question du mode de scrutin (tradition fr.)**

- Michel Debré était pour scrutin majo. à un tour, c. en Grande-**Bretagne, mais crainte d'un** triomphe du PCF ⇒

- scrutin uninominal majo. à deux tours choisi le 7 octobre par le conseil des ministres. Par pragmatisme : de Gaulle en attend un relâchement de la « tyrannie des partis », un effet « brise-lames » éparpillant le choix massif du référendum

□ la nouvelle Ass. nat. :

- élections législatives des 23 et 30 novembre 1958 :

- près de **23 % d'abstentions**

- profond renouvellement & effet de concentration sur certains partis (modérés, 16,5 % des suffrages exprimés, 133 députés ; gaullistes, 15,2 %, 198 ; PC, 14,3 %, 10 députés ! ; SFIO, 11,7 %, 44 !)

- causes : désaffection à l'égard de la IVe, scrutin uninominal majo. à 2 tours, découpage des circonscriptions

□ les élections législatives en Algérie : listes favorables à l'intégration outrageusement favorisées par l'armée ⇒ triomphent, notamment celles de l'UNR, qui apparaît comme le parti de l'Algérie française

□ les conséquences immédiates :

- rôle des syndicats, dont FNSEA et CNJA

- naissance des clubs :

\* Ce phénomène naît des échecs répétés des partis de gauche à se maintenir au pouvoir **depuis 1955 et de leur attitude devant la guerre d'Algérie**

\* Club Jean Moulin (mai 1958), sur modèle Club des Jacobins de Charles Hernu 1950. Il rassemble des hauts fonctionnaires, des universitaires, des membres des professions **libérales, d'anciens résistants comme Daniel Cordier, l'ancien secrétaire de J.M. Une** idéologie tiers-mondiste, démocratique (cf. sa publication la + célèbre, *L'État et le Citoyen*), **rôle dans la candidature Defferre. Vivra jusqu'en 1970**

\* « Citoyens 60 », issu du mouvement catholique Vie nouvelle, trouve ses cadres parmi les responsables du scoutisme

\* Cercle Tocqueville à Lyon

\* Démocratie nouvelle à Marseille

- diff. du Rassemblement de l'opposition de la gauche non-communiste organisé par François Mitterrand en septembre 1959

- création du Parti socialiste unifié (PSU) en avril 1960 (suite du Parti socialiste autonome, PSA, juillet 1958, auquel se sont ralliés septembre 1959 PMF et ses amis)

□ toutes conséquences ne concernent pas les citoyens, cf. **l'élection du Président de la** République décembre 1958 : élection par un collège très large (prévu dans discours Bayeux) : 80 000 m. (m. Parl., m. CG, m. ass. territ. des TOM, repr. élus des CM)

- retour aux citoyens : les élections municipales des 8 et 15 mars 1959, qui se traduisent par une grande stabilité et une poussée communiste :
  - les municipalités élues en 1953 parviennent au terme normal de leur mandat
  - une correction de tir ? la démonstration de la stabilité du corps électoral, tout au moins à moyen terme ?
- la stabilité se retrouve avec les élections sénatoriales du 26 avril 1959 :
  - 84 % des sortants sont réélus, la gauche fait 40 % des élus
  - la plupart des dirigeants battus aux législatives de 1958 sont « repêchés » (J.Duclos, Gaston Defferre, Edgar Faure, F.Mitterrand, etc.)
  - **le Sénat va redevenir la tribune où peut s'exprimer avec force une opposition très minoritaire à l'Assemblée nationale**
- une « révolution copernicienne » (contre la culture politique des Français) incomplète

## II. ÉVOLUTION DE LA CITOYENNETÉ POLITIQUE, DE 1959 AU DÉBUT DES ANNÉES 1990

□ plan thématique ou évolutif ?

□ Je serais tenté de commencer par la pol. étrangère, car dans ses *Mémoires d'espoir*, tout à fait caractéristiques et intéressants, de Gaulle prend le plan suivant : Les institutions / **L'outre-mer / L'Algérie / L'économie / L'Europe / Le Monde / Le chef de l'État !!!**

1°) Le « dedans » : liste des principaux faits (à énumérer ; choisir !!)  
cf. les caricatures de Moisan dans *Le canard enchaîné* & André Ribaud, *La Cour. Chronique du Royaume*, dessins de Moisan, Julliard, 1961, 212 p., Bibliothèque du Cercle des Professeurs de LLG

### a) Citoyen et République gaullienne (1959 à 1969)

□ époque du gaullisme charismatique, avant effondrement cote de De Gaulle au moment de la grève des mineurs de 1963 (1<sup>er</sup> mars-5 avril, après, remontée, mais pas au niveau d'avant 1963)

□ Les citoyens et la crise politique de 1962 :

- la forme, proposée le 12 septembre 1962 : réforme de l'élection présidentielle par référendum selon article 11, sans consultation du Parlement :

- le projet :

\* parrainages (100)

\* majo. absolue requise au premier tour

\* 2 candidats seulement au 2e tour

- tous les juristes sont contre (non utilisation de l'article 89)

- un min. (Pierre Sudreau, décédé en janvier 2012) démissionne

- coalition de l'opp., qui renverse le gouv. Pompidou par la seule motion de censure qui ait été votée sous la Ve (5 octobre 1962). Argument : "plébiscite"-"forfaiture" (G.Monnerville)

- la riposte de De Gaulle : dissolution de l'Assemblée nationale le 10 octobre 1962 :

⇒ un réf. plus des lég., double consultation que de Gaulle décide de scinder en 2 temps, les lég. devant bénéficier de l'impact du réf.

- la déroute des partis d'opposition :

- **un Cartel des NON, des Indép. à la SFIO (au sein de laquelle on s'appelle toujours**

« **Citoyen...** »), avec l'appui du PCF

- ⇒ espoir de vaincre :

\* ses membres pensent que le terrain de la violation de la constitution est bon

\* alors que l'opinion associe le Cartel à la IVe, et juge la réforme proposée démocratique (car donnant au corps électoral pouvoir de désigner le chef de l'État), en attachant peu

d'importance à la controverse juridique ⇒ les opposants se sont battus sur un très mauvais terrain !

\* campagne télévisée très inégale et partielle

- le référendum constitutionnel du 28 octobre 1962 :

\* Oui à 62 % (surtout dans 1/2 Nord de la F. et dans villes)

\* Non = 38 %. 15 dép. (tous du Midi) ont donné la majo. au Non

\* la victoire référendaire du général de Gaulle apparaît comme celle de la France moderne sur celle du passé

\* une nouvelle culture politique qui admet la coexistence entre le régime républicain et un exécutif fort, une « acculturation », depuis 1962

\* mais croissance des abst. (22,7 % contre 15 % en 1958), le Oui recule par rapport aux réf. précédents, en 1962, il ne représente que 46,6 % des inscrits

- élections législatives (18 & 25 novembre 1962) :

\* poussée UNR-UDT : 32 % des voix au premier tour, le + fort % d'un parti depuis la Libé. (et 40 % au 2e tour, qui donne 233 sièges / 482)

\* **appoint des Républicains indépendants de Valéry Giscard d'Estaing, min. des Fin. janvier 1962>>>**. A créé un groupe parl. ainsi nommé en mai 1962 avec une partie des Indépendants, et un parti entre les deux tours. Cet appoint fait disposer d'une majorité car les RI sont 36 et il remplace la question alg.

\* cette majorité sera docile (les "godillots du général" !)

\* SFIO & PCF ont conclu à la hâte accords de désistement pour éviter déroute au second tour ⇒ progrès (66 dép. SFIO, 41 comm.)

\* Centre et Droite (hors UNR et RI) sont marginalisés. Cf. les Indépendants qui n'ont pas **suivis Valéry Giscard d'Estaing, et le MRP**

- conclusion : **l'autorité indivisible de l'État est confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu**

□ élections municipales 14-21 mars 1965 :

- scrutin majo. avec listes bloquées a été établi pour favoriser l'UNR

- or, résultats témoignent d'une grande stabilité, grâce aux nombreuses listes d'union SFIO-PSU ou du centre (une vogue du "centrisme") :

\* l'UNR ne fait pas la "percée" espérée (*idem* aux sénatoriales de septembre 1965)

\* UNR perd même des municipalités imp. (Grenoble, Angers, etc.)

\* les comm. prennent Nîmes, Le Havre, etc.

\* résultats montrent souvent une vogue du "centrisme"

□ le contact gaullien avec « les gens » : **télévision, voyages en province, culte de l'image**, imp. de la voiture présidentielle, célébrité de Colombey, avec un brin de mépris de De Gaulle vis-à-vis de la popularité, cf. anecdote de la croix de Colombey rapportée par Malraux !! Cf. dans les *Mémoires d'espoir* : « **les cérémonies publiques [...] ne me mettent guère au contact direct des personnes. Pour qu'un lien vivant s'établisse entre elles et moi, j'entends me rendre dans tous les départements. Entre le début et le milieu de ce septennat, indépendamment des tournées outre-mer, j'en aurais vu, en trois ans et demi, 67 dans la métropole. Ainsi se déroulent en province 19 voyages de quatre, cinq ou six jours. [...]** Chaque département est parcouru tout entier du matin au soir. Le programme ne change **guère de l'un à l'autre. [... le discours à la population... tout le monde... l'attroupement populaire... Toutes les Marseillaise que j'entonne sont chantées en chœur par toutes les voix....]** **Au cours de tous mes voyages, deux seuls épisodes discordants** : peu de monde à **Grenoble pour m'écouter devant la préfecture**<sup>2</sup> ; coïncidence de mon passage dans le port de Marseille avec une grève de dockers qui déploient, au bout des jetées, les banderoles de leurs revendications. »

□ le citoyen qui met de Gaulle en ballottage : **l'élection présidentielle de 1965** :

- **longtemps, pour l'élection présidentielle de 1965, à laquelle nul ne doute qu'il se portera candidat**, la réélection de De Gaulle apparaît comme une simple formalité !

- mais grève des mineurs 1963 (1<sup>er</sup> mars – 5 avril) fait chuter la popularité de De Gaulle : une **fragilité de De Gaulle par la suite, au total une lente dégradation de l'image du gaullisme dans l'opinion**. Mais prudence quant aux sondages : à la veille du réf. de 1969, le % de satisfaits de De Gaulle sera de 53 %, contre 33 % de mécontents !

- à la mi-novembre 1965, **les sondages révèlent que le chef de l'État est tombé sous la barre des 50 %** et que sa mise en ballottage, qui paraissait invraisemblable un mois plus tôt, est désormais une possibilité

- L'affaire Ben Barka ⇒ tollé dans l'opinion X aspects troubles des alentours du pouvoir

- une campagne médiatique qui, manifestement, séduit les Français

- le premier tour (5 décembre 1965) :

---

<sup>2</sup> Féroce récit dans André Ribaud, *La Cour. Chronique du Royaume*, dessins de Moisan, Julliard, 1961, 212 p., Bibliothèque du Cercle des Professeurs de LLG, p. 26 : « Octobre commença par un voyage du Roi en Dauphiné qui fut la désolation générale de la Cour. Cette province, contrairement à toutes les autres du royaume, ne montra qu'un zèle amolli et le Roi, quoiqu'il se roidît à ne le point paraître, en ressentit extrêmement de l'humeur. [...] Quand le Roi entra dans Grenoble, au lieu de foules tenant trois lieues d'étendue, il ne trouva pour l'acclamer que des gens clairsemés et pour l'ouïr, que six mille habitants sur les cent quarante mille âmes qui peuplaient cette cité. Pas même cent cinquante des cinq cent échevins de la province ne le vinrent saluer. O ! l'insolente contrée ! [...] Le pis à regarder était le pauvre Raoul, intendant de cette province et qui n'avait pas eu le soin d'en exciter l'empressement. [...] Chatenet, ministre des affaires du dedans, eut un air très malheureux pendant cette chevauchée dauphinoise. »



\* 85 % de votants ; ballottage humiliant : **de Gaulle n'a que 43,7 %** des suffrages exprimés. Mais il fait plus que UNR + RI aux législatives de 1962 (+ 7 points). Cependant, de Gaulle a fait de la présidentielle une affaire de personnages, non de partis !! Les sondages, à **l'époque autorisés jusqu'à la dernière minute, indiquent à l'heure de fermeture des derniers** bureaux de vote le ballottage avec une précision considérable, ce qui fonde la réputation des sondages électoraux en France, à tort !

\* 2<sup>e</sup> surprise : les citoyens accordent au principal responsable de la mise en ball., Jean Lecanuet, moins que prévu : 15,8 % seulement. Mais ils ont créé, provisoirement, le centre ! Et JL fait mieux que MRP + modérés hostiles à de Gaulle en 1962

\* 3<sup>e</sup> surprise : les citoyens votent pour F. Mitterrand davantage que prévu (32,2 %) et, conformément à la constitution, mais de façon spectaculaire, font de lui le candidat de **l'opposition face au chef de l'État. Mais François Mitterrand fait moins qu'en 1962 l'addition** des partis qui le soutiennent (- 12 points)

- campagne du second tour :

\* **François Mitterrand s'adresse aux citoyens directement**

\* de Gaulle indirectement (série de trois interviews avec le journaliste Michel Droit)

- le second tour (19 décembre 1965) :

\* **participation presque aussi importante qu'au 1<sup>er</sup> tour**

\* de Gaulle : 54,5 % ; François Mitterrand : 45,5 %

\* raison essentielle : les électeurs de JL ont voté massivement de Gaulle, faisant pencher la balance

- conclusion :

\* **l'électeur a porté un coup au prestige du Président de la République, qui a été contesté, a dû descendre de l'Olympe où il se complaisait, notamment en parlant des préoccupations** quotidiennes des Français

\* **l'électeur a doré et redoré l'avenir politique** de JL et François Mitterrand

\* il a imposé un « 3<sup>e</sup> tour » de la présid., les législatives de 1967

□ Les législatives de 1967 :

□ les électeurs imposent que les élections législatives de 1967 soient une nouvelle **déconvenue pour le pouvoir, d'autant plus que** de Gaulle lui-même a jeté son poids dans la balance, à la télévision

□ 1<sup>er</sup> tour (5 mars 1967) :

- abstentions = 19,1 % des inscrits

- le gaullisme établit un nouveau record historique, avec 37,7 % des suffrages exprimés

- la gauche :

\* progresse quant au PCF (+ 0,7 %)

\* la percée de la FGDS ne se produit pas (14,8 %)

- la grande victime = le Centre démocrate

- configuration politique de la France apparaît figée et les instituts de sondage prévoient un nouveau triomphe de la majorité au 2<sup>e</sup> tour

□ la surprise du 2<sup>e</sup> tour (12 mars 1967) :

- **il s'en faut de très peu que la majorité perde... la majo. : ce n'est que grâce à l'Outre-Mer que la majo. reste majo. (247 sièges sur 487) !**

- « **la crainte d'une écrasante victoire gaulliste conduit une partie de l'électorat centriste à voter pour l'opp. afin de donner un avertissement (qui paraît sans frais) au général de Gaulle et à ses partisans. Le résultat est inattendu : tandis que le centrisme d'opposition fait figure de grand vaincu du scrutin, la gauche battue d'une courte tête est la grande triomphatrice.** » <sup>3</sup>

□ les citoyens et les événements de mai-juin 1968 :

- **l'étudiant, un citoyen qui n'est pas encore un citoyen, mais une longue et significative phase étudiante des événements de mai débute le 3 mai (cf. 10-11 mai : « nuit des barricades »)**

- la « majorité silencieuse »

□ les élections législatives de juin 1968 (23 et 30) :

- élections de la peur

- le 2<sup>e</sup> tour amplifie le 1<sup>er</sup>, contrairement à 1967

- pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'histoire de la République, un groupe conquiert la majo. abs. à l'Assemblée nationale. Avec 293 élus sur 487, l'UDR domine à elle seule l'assemblée...

- pour le reste, voir la « base »

□ le référendum du 27 avril 1969 :

- les citoyens qui mettent un terme à la carrière politique de De Gaulle : avril 1969.

\* Longtemps, un frein au mécontentement des citoyens vis-à-vis de De Gaulle : la crainte du vide politique. « **Dans la mesure où le Général n'a pas de successeur désigné et où l'opposition ne peut offrir aucune solution crédible, la République gaullienne bénéficie d'une rente de situation qui assure sa prééminence au-delà de la date charnière de 1962.** » <sup>4</sup>

<sup>3</sup> S.Berstein, *La France de l'expansion*, tome I, *La république gaullienne. 1958-1969*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tomes 17, 1989, 384 p., p. 296

<sup>4</sup> S.Berstein, *La France de l'expansion*, tome I, *La république gaullienne. 1958-1969*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tomes 17, 1989, 384 p., p. 273.

\* « **C'est durant les derniers jours de la campagne que tout bascule** : une grande partie des hésitants vont définitivement choisir le camp du « non » dans les jours et les heures qui précèdent le scrutin. »<sup>5</sup>

\* abstentions stables (19,4 %), mais 2,2 % de nuls et blancs

□ L'élection présidentielle de juin 1969 :

- manifestant (ou supposé tel) qui devient citoyen : 1969. Baby-boom

- la majo. se regroupe autour de GP :

\* **Valéry Giscard d'Estaing se rallie le 30 avril à la candidature Pompidou**

\* des "gaullistes de gauche" désertent

\* mais GP gagne à droite, en compensation

- "ouverture et continuité", thème central (et délicat) de la campagne de GP

- gauche éclatée par séquelles de mai 68 et de l'occupation de la Tchécosl. (qui isole le PCF) :

\* candidature Defferre, approuvée par la SFIO dès le 29 avril, et qui bloque toute candidature d'union de la gauche

\* PSU désigne 4 mai Michel Rocard

\* PCF désigne 5 mai Jacques Duclos

\* Ligue communiste (trotskyste) le 6 Alain Krivine

- ⇒ résultat : Poher en 2<sup>de</sup> position

pr. Sénat, à la suite du retrait de G. Monnerville (octobre. 1968), président de la République par intérim, en b. place voire gagnant d'après sondages ⇒ acte de candidature le 12 mai. Mais **un inconnu pour l'opinion française**

- impact de la télévision, cf. J. Duclos

- les sondages révèlent :

\* **que, dans le droit fil de leur vote négatif au référendum d'avril, les Français éprouvent un vif désir de rupture par rapport à la politique précédemment suivie. C'est sans surprise dans le domaine de la politique éco. et sociale que l'attente est la + forte, la même volonté anime le secteur universitaire**

\* **57 % des Français attendent du futur président qu'il soit un arbitre, contre 32 % qui souhaitent que, à l'image du général, il décide des grandes orientations**

\* ⇒ jusqu'à la mi-mai, l'opinion porte davantage Alain Poher que Georges Pompidou, mais le citoyen voit très vite en Pompidou l'homme le + apte à exercer la magistrature suprême

\* sondages oscillent : montée de JD, baisse d'A. Poher

- campagne du PCF : "blanc bonnet- bonnet blanc"

---

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 341.

- camp. GD dérouté : "ticket" GD-PMF
- camp. A.Poher équivoque : un président de la République des Rép. antérieures ? h. de D ou de G ? dissoudra-t-il l'**Assemblée nationale une fois élu** ? Il corrige tardivement ses premiers propos ⇒ **épaissit son image d'incertitude** !
- énorme avantage de Pompidou :
  - \* avec lui + "majo. introuvable" issue des élections de 1968, vie politique pourra tout de suite redémarrer normalement
  - \* risque d'aventure avec tous les autres
  - \* slogan porteur « le changement dans la continuité »
  - \* il ne peut que répondre dans la clarté aux questions que le citoyen se pose au sujet **d'A.Poher** !
- Les scrutins des 1er et 15 juin 1969 :
  - les résultats du premier tour :
    - participation électo. nettement + faible qu'en 1965 (abst. = 21,8 %)
    - Pompidou a le même % de suffr. expr. que de Gaulle en 1965 (43,5 %), et il apparaît comme devant l'emporter 15 jours + tard
    - Poher (23,4 %) a 5 M voix de retard / Pomp., et il est talonné par J.Duclos (21,5 %), que les 2 candidats d'extr.-g. (Rocard et Krivine) ont empêché d'arriver second !
    - effondrement total de GD (5 %)
    - ⇒ les grandes masses du corps électo. ont peu bougé par rapport à 1965, c'est le système de candidatures qui est très diff.
  - entre les 2 tours :
    - PCF prône l'abstention (Poher = réconciliation socialistes avec centre, voire droite, donc le ghetto pour le PCF)
    - ⇒ les jeux sont faits
  - 2e tour :
    - 31 % d'abst. (et 4,5 % de blancs et nuls)
    - Pompidou = 57,5 %, Poher = 42,4 % (écart + imp. qu'en 1965 : 55/45). Une massive approbation du peuple français

### b) Citoyen et République pompidolienne

- l'opinion publique pendant le gouvernement Chaban-Delmas :
  - donne à Pompidou une cote = de Gaulle
  - et à Jacques Chaban-Delmas une cote > celle de ses 3 prédécesseurs. « la popularité du Premier ministre ne le cède en rien, bien au contraire, à celle du Président. Auréolé de sa **politique libérale et d'ouverture sociale, tenu pour le grand architecte de la Nouvelle Société**, Jacques Chaban-Delmas est le Premier ministre le plus populaire de la Ve République, son

taux de popularité dépassant même celui du président à deux reprises, en février 1970 et en mars 1971. »<sup>6</sup>

- frappée par mort de De Gaulle 9 novembre 1970 : un "deuil planétaire". Obsèques avec **participation d'une foule** de citoyens à Colombey

- fait progresser majo. dans villes petites et moyennes aux élections municipales des 14 & 21 mars 1971

- indifférence totale vis-à-vis du (petit) phénomène des nouveaux clubs fondés par des dissidents de la SFIO au début des années 70 : Union des Clubs pour le Renouveau de la **Gauche (UCRG) que dirige Alain Savary et l'Union des groupes et Clubs socialistes (UGCS)** de Jean Poperen

- frappée par les scandales du début des années 70 :

\* graves irrégularités commises lors de la transformation des abattoirs de La Villette (enquête ouverte par le Sénat en décembre 1970)

\* inculpation le 19 juillet 1971 du député UDR André Rives-Henry (scandale de la Garantie foncière)

\* coups bas contre Jacques Chaban-Delmas (affaire Dega, 18 novembre 1971, publication **de la feuille d'impôts par** *Le Canard enchaîné* du 19 janvier 1972), cf. le dossier biographie : « Les coups bas se multiplient dans les deux années suivantes, ils ne sont pas dans le style **de Chaban (il n'en commettra qu'à la fin de sa vie,** cf. biographie dans le dossier **biographique), ils sont peu le fait de la gauche (l'attaque mitterrandienne est frontale et n'entamera pas leur amitié) mais viennent des alliés (cabale à la suite de la publication de sa feuille d'impôts dans le** *Canard enchaîné*, sans doute orchestrée par Valéry Giscard d'Estaing, dont le bras droit Michel Poniatowski dénonce « les copains et les coquins » à **propos d'affaires immobilières qui mettent en cause un député UDR), du patronat (politique sociale), des syndicats (projets de formation professionnelle par les employeurs), des « pompidoliens » qui trouvent la réforme de l'ORTF trop libérale, de la** presse populaire qui critique son remariage « rapide » en 1971. »

\* château corrézien de Jacques Chirac, ministre chargé des relations avec le Parlement

\* cf. Jean-Jacques Servan-Schreiber : « **l'État-UDR** »

□ Les élections législatives des 4 et 11 mars 1973 :

- importance du *Programme commun de gouvernement*, signé 27 juin 1972, et qui trace le **profil d'une véritable alternance**

- premier tour :

\* taux d'abst. très faible (18,72 %)

\* résultats très proches de ceux de 1967

---

<sup>6</sup> S.Berstein & J.-P.Rioux, *La France de l'expansion*, tome II, *L'apogée Pompidou. 1969-1974*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tome 18, 1995, 337 p., p. 65.

\* ⇒ craintes de la majo. ⇒

- Lecanuet, reçu à Matignon, invite à "mettre en échec la coalition socialo-comm."

- Jean-Jacques Servan-Schreiber : att. inverse

- mais, globalement, les centristes, au lieu de pencher à g., comme pour 2e tour de 1967, vont pencher à droite ⇒

- 2e tour :

\* majo. progresse / premier tour, grâce aux voix des centristes, et à une très forte participation

\* en voix : gauche est majo. (11 M), la droite mino. (9 M)

\* 268 députés de la majo. (183 UDR, 55 RI, qui reculent moins que l'UDR et sont indispos., 30 CDP)

\* 175 députés de gauche (102 PS et Rad. de gauche, 73 comm.). Le PS fait une percée

\* 34 Réform.

□ manif. & grèves montrent que la citoyenneté classique connaît des problèmes :

- grèves lycéennes printemps 1973 X loi Debré sur le service militaire

\* 3e grande mobil. lycéenne

\* provincialisation et ruralisation du mouvement

\* mouv. touche ét. privés

- grèves lyc. printemps 1974 X projet Fontanet

- affaire Lip

- manif. employés de banque mars 1974

- scandales des écoutes téléphoniques automne 1973

- puis scandale des micros posés dans les bureaux du *Canard enchaîné* (éclate le 4 décembre 1973)

- problème de la santé de G.Pompidou (Pompidou avait nié les rumeurs et caché la réalité ), cf. le dossier biogr. Mort le 2 avril 1974

### **c) Le citoyen et la présidence de Valéry Giscard d'Estaing**

□ L'élection présidentielle de 1974 :

- 2e intérim, beaucoup + simple qu'en 1969 : rodage, Poher pas candidat

- à g., situation très diff. de 1969 : une candidature François Mitterrand d'union

- à droite aussi ! : pas de leader incontesté ⇒ série de ballets et contredanses qui agitent la classe politique :

- Jacques Chaban-Delmas se croit "en réserve de la Rép.", c. l'était Pompidou en 1969 ⇒

tactique de la rapidité (c. Pompidou) : déclaration de candidature dès le 4 avril, qui sera jugée prématurée

- candidatures E.Faure, Valéry Giscard d'Estaing (8 avril)

- opp. à Jacques Chaban-Delmas clairement exprimée par Jacques Chirac, min. de l'Int.  
 - le 9 avril, P.Messmer pose sa candidature conditionnelle : si 3 candidats de droite se retirent. Ce que fait E.Faure, mais pas les 2 autres ⇒ échec

**- Lecanuet et CDP se rallient à Valéry Giscard d'Estaing le 10**

- candidatures le 11 Jean Royer et Émile Muller (1915-1988, lgtps maire de Mulhouse, ancien SFIO, qu'il avait quittée en lui reprochant son rapprochement avec le PC ⇒ création du PDS, Parti de la Démocratie socialiste, en 1969, fondu ensuite avec le MDSF, Mouvement de la démocratie socialiste fr., de Max Lejeune)

- cand. marginales : René Dumont, Jean-Claude Sebag et Guy Héraud (tous deux "fédéralistes europ."), J.-M.Le Pen (Front nat.), Bertrand Renouvin (NAF), Arlette Laguiller, Alain Krivine

⇒ 12 candidatures au total (record Ve, avant celui de 2002 : 16, 10 seulement en 2012), mais 3 principales

- la rivalité Jacques Chaban-Delmas/Valéry Giscard d'Estaing :

- Jacques Chaban-Delmas ne réussit pas à entraîner toute l'UDR derrière lui :

\* Manifeste des "43", le 13 avril, regrette l'absence d'une candidat. d'union, donc condamne **la sienne (œuvre de Chirac).**

\* **Sans le nommer, il se prononce pour Valéry Giscard d'Estaing** (⇒ nomination de Chirac comme premier min.).

\* Raison : Chirac pense **que seule la perso. de Valéry Giscard d'Estaing peut battre François Mitterrand**

- **Valéry Giscard d'Estaing approuve le 16 l'appel des 43 et rend un hommage appuyé à Jacques Chirac**

- La stratégie d'ensemble :

- ce sont les électeurs du "marais" qui feront la décision ⇒

- déclarations rassurantes des comm. et de François Mitterrand

- souci de Jacques Chaban-Delmas et de Giscard de ne pas se marquer à droite

□ les camp. du premier tour :

- **confirmation de la maîtrise de François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing.** Ce dernier mène une campagne moderne ; le film de Raymond Depardon (*1974, une partie de campagne*) montre son absolu mépris du citoyen

- chute accélérée de Jacques Chaban-Delmas

- "percée" médiatique de René Dumont et d'Arlette Laguiller

- fin coïncide avec la **"rév. des œillets" au Portugal**

□ premier tour (5 mai) :

- très forte participation (82,2 % de votants)

- très forte concentration (91 % des suffrages pour 3 candidats !) :

François Mitterrand : 43,2 %, **Valéry Giscard d'Estaing** : 32,6 %, Jacques Chaban-Delmas : 15,1 % (+ bas que les sondages)

- ensuite : Royer (3,2 %), Laguiller (2,3 %), Dumont (1,3 %)

⇒ les voix d'extr.-dr. sont avec le temps récupérées (Le Pen fait 0,75 %)

- le meilleur score de la gauche sous la Ve

⇒ pronostics serrés pour le second tour

□ campagne du second tour :

- incertitudes quant aux électeurs gaullistes :

\* d'autant + que quelques "gaullistes de gauche" (dont E.Pisani) appellent à voter François Mitterrand

\* mais la plupart des leaders se résignent à soutenir **Valéry Giscard d'Estaing**

\* ralliement aussi de Jean-Jacques Servan-Schreiber

\* grand débat (face-à-face) **Valéry Giscard d'Estaing**-François Mitterrand (ORTF, 10 mai) :

François Mitterrand = "homme du passé". 25 millions de téléspectateurs !

- incertitude des sondages

□ le second tour (19 mai) :

- participation la + élevée depuis l'introd. du suffrage universel en France (87,33 % de votants, 12,66 % d'abst.), + qu'au 1<sup>er</sup> tour de 1965 !

- droite et G. à peu près équilibrées : un pays coupé en deux, comme au réf. const. du 5 mai 1946 (F.Goguel) :

**Valéry Giscard d'Estaing** : 50,8 % des suffr. expr., avec une répartition géogr. très nouvelle ; François Mitterrand : 49,2 %

- 2/3 des ouvriers ont voté Mitt., 2/3 des cadres sup., des commerçants et artisans ont voté Giscard ; les jeunes ont plutôt voté Mitt. ; les 3/4 des catholiques pratiquants ont voté Giscard

- à **48 ans, Valéry Giscard d'Estaing devient le + jeune président de la République fr., après Louis Napoléon Bonaparte (40 ans) et Jean Casimir-Périer (47 ans)**

□ le citoyen et la présidence Giscard :

- efforts du nouveau président pour se mettre au niveau des citoyens « ordinaires » (invitations « chez les gens » : 1<sup>er</sup> dîner dans une famille française le 22 janvier 1975, petit déjeuner avec des éboueurs, etc.)

- question de la santé : **Valéry Giscard d'Estaing dira toujours que la question ne relevait pas de l'opinion publique et qu'il ne dirait rien de sa santé, ce qu'il fit.**

- Incapacité à ne pas baisser dans les sondages (Giscard bat tous les records de présidents **de la République dont l'opinion est « insatisfaite »** sous la Ve République) : pourquoi ? Trois types de raisons : la crise sociale et économique (inflation, chômage, etc.) qui commence avec son septennat, le comportement personnel (la dérive monarchique, la perte stupéfiante



des qualités télévisuelles, qu'il avait eues et qu'il retrouvera plus tard, l'affaire des diamants de Bokassa), l'Union de la Gauche au profit du Parti socialiste, avec un Parti communiste qui s'effondre.

□ et pourtant un président **qui s'est attaqué aux** « problèmes de société » :

- abaissement de la majorité à 18 ans :

\* **l'âge de la majo. civile n'avait jamais été modifié depuis qu'il avait été fixé à 21 ans en 1792**

\* le 1<sup>er</sup> projet const. de 1946 prévoyait un abaissement à 20 ans

\* abaissement plusieurs fois évoqué par la suite, surtout après 1968

\* majo. électorale à 18 ans au Royaume-Uni en 1969, en RFA en 1970, aux États-Unis en 1971...

\* **Jean Lecanuet, le min. de la Justice, ne veut abaisser que la majo. électorale, c'est l'Assemblée nationale (majo. UDR) qui impose l'abaissement de la majo. civile**

\* **vote du 26 juin, loi du 5 juillet 1974, moins de deux mois après l'arrivée au pouvoir ! Il est probable qu'un vote à 18 ans aurait inversé le résultat de 1974**

\* au tout début des *Res Gestae*<sup>7</sup> de Valéry Giscard d'Estaing, *Démocratie française* (sortie le 11 octobre 1976) !

- **libéralisation de l'avortement** : voir + loin

□ élections cantonales des 7 & 14 mars 1976 :

- forte poussée socialiste

- 15 conseils généraux passent à gauche

□ les élections municipales de 1977 (13 & 20 mars) :

- victoire de Jacques Chirac à Paris (voir le dossier biographie)

- mais **raz-de-marée de la gauche dans l'ensemble du pays**

□ les élections législatives de 1978 :

- 26 janvier 1978, à Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire, 1 080 habitants), discours de **Valéry Giscard d'Estaing sur le « bon choix »** pour les élections de 1978

- sondages donnent la gauche victorieuse

- au 1<sup>er</sup> tour (12 mars, soit le lendemain de la mort de Claude François) :

\* beaucoup + de votants, **grâce à l'abaissement de la majo. et à un taux d'abstention très faible**, le + faible pour des législatives de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> Rép.

\* gauche légèrement majorité : 50,2 % des suffrages exprimés, majorité sortante = 46,7 %

\* pour la 1<sup>ère</sup> fois dans des élections législatives, le PS devance le PC

---

<sup>7</sup> Document épigraphique célèbre, encore appelé le *Testament d'Auguste* (car 3 *volumen* conservés par les Vestales)

le 2<sup>e</sup> est un *index rerum gestarum*, un texte triomphal, destiné à être gravé, dans lequel A. énumère successivement ses titres et honneurs divers, ses dép. pour ses concitoyens, les grands services (*res gestae*) rendus au peuple romain

Texte très long, bien connu, car plusieurs inscriptions effectivement gravées

\* **mais citoyen rebuté par l'accord de désistement conclu précipitamment le 13 mars à gauche, malgré la rupture de l'union de la G.**

- au second tour (19 mars) :

\* participation encore accrue : 15,2 % d'abst., **nouveau** record

\* nette victoire de la majo. sortante, qui progresse fortement en voix

□ les élections européennes du 7 juin 1979 :

- une « première », **d'autant que la France utilise, pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire, le scrutin proportionnel national (la France = une seule circonscription, jusqu'aux élections europ. de 1999 comprises)**

- participation moyenne par rapport aux voisins & beaucoup de blancs et nuls : suffrages exprimés = 55,5 % des inscrits !

- **liste Chirac durement sanctionnée par l'électeur (« appel de Cochin ») : 18,1 %**

- **UDF en tête (beaucoup d'électeurs RPR ont voté pour elle)**

□ L'élection présidentielle de 1981 :

- **fin d'une période de 23 ans où la même majorité avait dirigé la France, ce qui ne c'était jamais produit depuis la RF**

- Michel Rocard devenu une vedette des sondages depuis 1978 : un *Effet Rocard*, titre d'un livre de H.Hamon et P.Rotman, 1988. Il devance nettement Mitterrand, marqué par ses deux échecs. Il annonce sa candidature depuis sa mairie de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), le **19 octobre 1980. Mais l'évolution des sondages va montrer que ceux réalisés longtemps avant l'élection n'ont guère de signification (confirmation dans les futures élections)**

- affaire des diamants de Bokassa commence le 10 octobre 1979, par article dans *Le Canard enchaîné*

- **baisse de Valéry Giscard d'Estaing dans les sondages (voir + haut)**

- des règles du jeu modifiées :

\* pour la première fois, circ. et délais correspondent pleinement aux normes institutionnelles

\* loi organique du 18 juin 1976 : parrainage de 500 élus

\* conséq. de ces 2 éléments : multiplication de candidatures marginales dès 1980, qui ne déboucheront pas ! La + imp. : celle de J.-M.Le Pen

- les candidatures principales (notion de "bande des 4") :

\* très tôt certain que PCF présentera G.Marchais

\* **très tôt certain que Valéry Giscard d'Estaing se représentera, en bénéficiant naturellement du soutien de l'UDF (puisque c'est lui qui l'a "sécrtée"), et qu'il sera réélu**

Mais il veut apparaître comme un "rassembleur", et il n'annonce sa candidature que le 2 mars 1981

- RPR : rôle de leader de Chirac, qui l'a créé, mais, conséquence des européennes de 1979 ⇒ rivalité Debré-Chirac, avec candidature Debré annoncée dès juin 1980, en dehors des

partis, ce qui facilite soutien RPR à Chirac, qui n'annonce sa candidature que le 3 février 1981

- PS dominé par rivalité Rocard-Mitterrand :

\* R. annonce tôt sa cand., caracole en tête des sondages

\* M. se tait

\* au Congrès de Metz (avril 1979), coalition Mitt.-CERES

⇒ réélection François Mitterrand c. premier Secrét. du PS

⇒ émergence d'h. proches de lui ou formés par lui (Laurent Fabius, Lionel Jospin)

\* Congrès extraordinaire de Créteil (24 janvier 1981) :

pour candidature de François Mitterrand

ressoude le PS

- les autres candidats (*lato sensu*) :

\* MRG : son président, Michel Crépeau

\* PSU : sa SG, Huguette Bouchardeau

\* Arlette Laguiller, pour LO

\* Alain Krivine (LCR)

\* Pascal Gauchon (PFN)

\* J.-M. Le Pen (Front national)

\* Michel Jobert (Mouvement des Démocrates)

\* écologistes : Brice Lalonde

\* Roger Garaudy, Coluche, et M.-F. Garaud

- mais barrage des 500 signatures ⇒ les "4 grands" et 6 autres cand. seulement

(M. Crépeau, H. Bouchardeau, A. Laguiller, B. Lalonde, M. Debré et M.-F. Garaud) ⇒ 10 candidats (écologistes présents, mais pas l'extr. droite), comme en 2012

- la camp. du premier tour :

- **tâche diff. pour Valéry Giscard d'Estaing** :

\* distinction oiseuse Président-candidat/ citoyen-candidat

\* promesses ⇒ pourquoi ne pas les avoir réalisées ?

\* attaques X lui des autres candidats de la majo.

- G. Marchais : camp. anti-PS et anti-Giscard

- F.M. : la "force tranquille" (formule de Léon Blum dans son appel radiodiff. du 5 juin 1936 annonçant formation du gouv. de FP)

- baisse Valéry Giscard **d'Estaing dans sondages** ⇒ égalité à la fin avec François Mitterrand

- le premier tour (26 avril 1981) :

\* taux de participation convenable, sans plus (18,35 % d'abst.)

\* résultats globaux de la majo. sont - bons qu'en 1974

\* **Valéry Giscard d'Estaing** distance de peu François Mitterrand (28,3 % / 25,8 %)

\* très mauvais résultats du PCF (15,3 % ⇒ 4e position derrière Chirac, 18 %), dans zones de force c. dans z. de faiblesse ("vote utile", protestation X responsabilité dans rupture de l'union de la g., dégradation image de marque du PCF, non-**condamnation de l'invasion de l'Afghanistan, etc.**). **Marchais** a obtenu le + mauvais résultat communiste depuis longtemps, il fait 1,4 million de voix de moins que le PC aux lég. de 1978

\* ⇒ un duel ressemblant à celui de 1974, mais beaucoup + serré, et de + en + inquiétant pour le Président sortant

- la campagne du second tour :

\* désistements très rapides à gauche :

appui très net du PC à François Mitterrand, mais peu "inquiétant" (faible score au premier tour : un déclin qui est « la chance historique de François Mitterrand », Alain Lancelot)

\* mais vives réserves au sein du RPR pour Valéry Giscard d'Estaing

\* débat télévisé (face-à-face) du 5 mai, très suivi (2 Français sur 3) : **la tradition s'est** instaurée, mais pour 4 occurrences seulement

- le second tour (10 mai 1981) :

- beaucoup + forte mobilisation (14,1 % d'abst.) qu'au premier tour, mais - qu'en 1974

- écart beaucoup + fort qu'en 1974, mais bipolarisation :

\* François Mitterrand : 51,75 % ; **Valéry Giscard d'Estaing** : 48,25 %

\* nette vict. de François Mitterrand grâce à la discipline comm., à l'augm. de la participation, au report de la majo. de l'électorat écolo., et à un transfert d'électeurs chiraquiens : cf.

R.Barre : "ceux qui ont joué à quitte ou double le sort de la Ve République" ; Valéry Giscard **d'Estaing a reculé dans les bastions chiraquiens**

- électorat de gauche est plutôt jeune, masculin, salarié ; la polarisation religieuse est beaucoup + nette (les 4/5 des pratiquants catholiques réguliers ont voté Valéry Giscard **d'Estaing**)

- le premier président de la République de gauche élu au suffrage universel (**≠ V.Auriol**) :

\* une réussite, un renouveau du socialisme à la fr. depuis 1945

\* d'autant que progrès dans dép. de l'W

- les leçons :

\* une alternance, voulue par corps électoral

\* **probl. du "gouv. au centre" rêvé par un Valéry Giscard d'Estaing s'accommodant du scrutin majo.**

\* problème des deux mandats de 7 ans sous la Ve, qui ne sera tranché par les électeurs qu'en 1988 : 4e président en 100 ans à briguer un second septennat, Valéry Giscard **d'Estaing est le premier à échouer (mais Jules Grévy, Albert Lebrun et de Gaulle n'étaient pas allés >>> bout second septennat)**

\* sanction du "trop-plein" giscardien, de son omniprésence, de son style monarchique, de son irénisme, renforcés par l'impopularité (alors) de R.Barre, pourtant peu mis en avant, et de l'impuissance dans lutte X chômage

#### d) Le citoyen et la présidence de François Mitterrand

□ les élections législatives de 1981 :

- **une dynamique du succès, mais aussi une confirmation que, pour l'électeur, l'élection la + imp. est désormais l'élection présidentielle**

- 1<sup>er</sup> tour (14 juin) :

\* abstent. massif : près de 30 %, presque le double de 1978, plus du double du second tour de la présidentielle !

\* succès considérable du PS : 37,4 % ; le PC perd encore des voix

- 2<sup>e</sup> tour (21 juin) :

\* PS a, à lui seul, la majo. absolue

\* confirmation du recul du PC

\* défaite sévère des giscardiens

\* un profond renouvellement de la classe politique, souhaité massivement par les électeurs

□ les élections cantonales des 14 et 21 mars 1982 :

- de la « grâce » à la « disgrâce » !

- **peu d'abst., ce qui est inhabituel dans ce genre d'élections**

- recul de la gauche

□ les élections municipales des 6 et 13 mars 1983 :

- la gauche ne pouvait que reculer par rapport aux municipales de 1977

- **imp. participation, presque autant qu'en 1977**

- 1<sup>er</sup> tour très mauvais pour la gauche

- second tour permet de conserver des villes imp. : Marseille de Defferre, Belfort de Chevènement. Mais Chirac gagne tous les arrondissements parisiens et la droite 31 villes de > 30 000 hab.

- 1<sup>ers</sup> succès significatifs du Front national

□ les élections européennes du 17 juin 1984 :

- **très fort taux d'abst., 43,27 %** des inscrits, le + fort taux de toutes les élections nationales depuis les débuts de la Ve République

- défaite majeure de la gauche, surtout à **cause de l'écroulement du PCF, qui est sous son niveau... de 1928 et a failli se faire doubler par le Front national. Confirmation du « déclin historique »** du PCF

- **le PC est, d'après les sondages, la formation politique dont les Français ont la plus mauvaise opinion** ; G.Marchais est un des hommes politiques les moins estimés ; le modèle

soviétique — qui vit ses dernières années — est rejeté par une large part des Français, y compris des communistes ; la base ouvrière est en décomposition. Les communistes sont **beaucoup moins nombreux, après l'apogée de 1978-1980, ils sont nettement plus âgés qu'autrefois, plus concentrés sur les villes, un peu plus souvent des femmes (deux sur cinq membres, ce qui est bien sûr un record), beaucoup moins fréquemment qu'autrefois** des ouvriers, désormais dépassés par les employés et les personnels de service. Les communistes français sont massivement syndiqués, mais la syndicalisation décline chez les jeunes engagés dans la vie professionnelle, avec un phénomène de cumul : les militants les plus investis sont ceux qui exercent des responsabilités au sein du parti, qui sont syndiqués **plus souvent qu'à leur tour, ils sont plus présents sur le terrain associatif et ils constituent le gros des lecteurs réguliers de *L'Humanité***. Cf. Marie-Claire Lavabre & François Platone, *Que reste-t-il du PCF ?*, Paris, Autrement, coll. « CEVIPOF/Autrement », 2003, 158 p.

- Les premiers succès importants du Front national : 10,95 % des suffrages exprimés aux européennes de 1984 ⇒ 10 sièges de députés européens

□ les élections cantonales de mars 1985 (10 et 17) :

- **succès de l'opp.**

- elle gagne sept présidences de conseils généraux

□ les élections législatives du 18 mars 1986 :

- contexte :

\* **impact sur les citoyens de l'affaire Greenspeace ou du *Rainbow Warrior***, été 1985 :

importance du mensonge en politique

\* incompréhension devant le changement de mode de scrutin (adoption de la proportionnelle à un tour dans le cadre départemental le 3 avril 1985)

\* montée en puissance du Front national : 0,5 % aux élections de 1973, 0,8 % à la prés. de 1974, 0,75 % en 1978, Le Pen ne réussit pas à être candidat en 1981, 0,29 % aux législ. de 1981 ; des succès aux municipales de 1983, dont Dreux, Aulnay-sous-Bois ; 10,95 % des suffrages exprimés aux européennes de 1984 ⇒ 10 sièges de députés européens ; une partie des électeurs communistes sont passés au vote Front national, cf. la Seine-St-Denis, où la progression est particulièrement forte ; le vote Front national est devenu un vote de la France industrielle et urbaine, **une protestation plébéienne contre l'immigration et l'insécurité**

\* tout le monde est persuadé que la droite va gagner les élections de 1986

\* débat sur la cohabitation, que les citoyens vont, en définitive, traiter sainement, après **l'avoir écartée pendant** un quart de siècle

- la gauche (PC, PS, Mouvement des Radicaux de gauche, divers gauche) recueille 42,5 % des suffr. exprimés, soit 250 sièges. La défaite de la gauche est principalement celle du PCF (9,7 % seulement, soit moins que le Front national !)

- la droite (RPR, UDF, divers dr.) 44,6 % des voix et 288 sièges (majo. abs. à 286)

- Front national : 9,8 % ; 35 sièges

- **début d'un cycle : depuis 1986, les électeurs ont systématiquement désavoué, d'élection en élection, en 1988, 1993, 1997 et même, d'une certaine manière, en 1995 et 2002, le gouv. sortant**

- en même temps, élections aux conseils régionaux, pour la première fois au suffrage direct et proportionnel : « copie » des législatives, mais PCF > Front national

### □ **l'élection présidentielle de 1988 :**

- le contexte :

\* retour au scrutin majoritaire le 10 octobre 1986, provoquant les prot. du PC et du Front national !

\* opinion publique très satisfaite de la 1<sup>ère</sup> cohabitation

\* mais espoirs de la droite de refaire coïncider les deux institutions principales

\* le PC décide de présenter un candidat, mais mauvais résultat prévisible ⇒ pas Marchais, mais André Lajoinie, un inconnu du corps électoral, qui va employer le mot de « gens » tout au long de sa campagne !

\* Le Pen réussit sans problème à être candidat (il est même le 1<sup>er</sup> à annoncer sa candidature)

\* Arlette Laguiller pour la 3<sup>e</sup> fois au nom de LO

\* Antoine Waechter candidat écologiste

\* tous pronostics sont en faveur de Raymond Barre, qui ne va cesser de baisser dans les sondages (cf. sa biogr.)

- 1<sup>er</sup> tour (24 avril 1988) :

\* participation à peu près identique à 1981

\* François Mitterrand : 34 %, Chirac : 19,9 %, Barre : 18,5 %

\* la surprise : Le Pen obtient 14,39 %, **trois fois plus d'électeurs qu'en 1986, un électorat étalé sur tout le territoire, toute la société, tous les votes antérieurs, y compris le PC et Mitterrand en 1981**

\* le PC obtient son plus mauvais score de toute son histoire : 6,76 %. Une « nécrose » (François Platone)

\* recul de la droite classique : Barre réduit au centrisme, Chirac au gaullisme en voie **d'affaiblissement**

\* le vote féminin est majoritairement de gauche, surtout PS !

- 2<sup>e</sup> tour (8 mai 1988) :

\* **refus du Front national d'appeler à voter Chirac**

\* **baisse de l'abst.**

\* ⇒ sans grande surprise, François Mitterrand est réélu (54 % X 46 % : > Giscard en 1974, > François Mitterrand 1981). Un vote « légitimiste » envers le président sortant

□ les élections législatives de 1988 :

- des candidatures uniques de droite

- 1<sup>er</sup> tour (5 juin 1988) :

\* 1<sup>ère</sup> surprise : **un record d'abst. (34,26 %**, le record pour des législ. sous les 5 rép.). Les **abst. touchent surtout l'électorat centriste**

\* PS : 34,76 % ⇒ aucune « vague rose »

\* RPR, UDF et divers droites : 40,52 %

\* le PC se redresse : 11,32 %

\* Front national : 9,65 % ⇒ la droite et le PCF récupèrent une partie de leurs électors classiques

- le second tour (12 juin 1988) :

\* **toujours beaucoup d'abst.** : 30 %

\* se joue sur le fil du rasoir

\* **droite n'obtient que 271 sièges, alors que la majo. abs. est de 288**

\* **PS et ses alliés n'ont que 276 sièges**

\* PC : 27 sièges

\* Front national : un seul député

\* le Président de la République a les moyens de gouverner, avec la seule majo. possible

□ les élections de 1989 :

- élections cantonales (25 septembre et 2 octobre 1988) : très forte abst. (50,87 % puis 52,97 %), le taux le plus élevé depuis la Libération

- élections municipales (12 et 19 mars 1989) : **moins d'abst., progrès des socialistes**, irruption de nouvelles forces (Front national, Verts, dissidents comm., diss. socialistes).

- élections européennes (18 juin 1989) :

\* **l'abst. remonte en flèche (51,1 %)**

\* échec des socialistes (23,61 % pour la liste Fabius)

\* la liste RPR-UDF (**Valéry Giscard d'Estaing**) fait **28,87 %**, le Front national 11,73 %

\* les trois formations majeures (PS, UDF et RPR) repr. un peu plus que la moitié des suffrages exprimés (52,48 %), **soit un quart de l'électorat !**

\* **signe évident d'une crise des partis politiques**

□ les élections régionales (22 mars) et cantonales (22 mars et 29 mars 1992) :

- contexte : **le Premier Ministre, Édith Cresson bat tous les records d'impopularité des chefs** de gouv. de la Ve République et entraîne dans sa chute le Président de la République

- des élections sévères pour le PS

- 1<sup>ère</sup> surprise : la remontée du taux de participation aux régionales

- grave échec du PS aux régionales : **18,3 % seulement, déroute dans l'IDF**

- RPR, UDF et divers droite contrôlent 20 régions sur 22 en métropole



- aux cantonales, la droite gagne 6 nvx départements
- conséquence immédiate : Cresson remplacée par Pierre Bérégovoy
- bilan : **désagrégation du pouvoir socialiste (arrêt US de la guerre d'Irak, qui stupéfie une opinion enthousiasmée par la victoire, attitude stupéfiante de Mitterrand qui reconnaît les auteurs du putsch contre Gorbatchév – 19 août 1991 — au moment même où le coup échoue !, affaires qui rebondissent, mauvais choix des premiers ministres, écroulement de la cote du Président de la République)**
  - ⇒ une antipathie croissante des Français envers le pouvoir ⇒
- [□ les élections législatives de 1993, 21 et 28 mars, pour mémoire :]
- **Elles ne firent pas mentir les pronostics, sauf que l'ampleur de la défaite socialiste fut encore beaucoup + grande que prévu**
- **la participation ne souffre pas trop de la victoire certaine d'un camp : 31 % d'abst., soit un chiffre moyen**
- **Tte la gauche réunie n'a rassemblé que 30,76 % des suffrages exprimés**
- la majo. présid. ne conserve que 67 sièges et le PC 24 !
- **la nlle majo. a 485 sièges (207 pour l'UDF, 242 pour le RPR, 36 divers droite), mais avec seulement 44,1 % des voix, soit moins qu'en 1986**
- René Rémond, *Année politique*, 1993, p. 15 : « **L'assemblée élue était la plus à droite qu'ait connue la France depuis plus d'un siècle, plus que la Chambre bleu horizon élue en 1919 après la guerre et même que l'Assemblée sortie des urnes en juin 1968.** »
- ajouter que la loi sur le financement public des partis politiques du 15 janvier 1990 a **multiplié le nombre des candidats aux él. législatives, ce qui sera une cause d'abst.**
- anthipathie croissante des Français envers le pouvoir ⇒

## 2°) Le « dedans » : les grands thèmes

Le 1° a montré la grande imp. du citoyen-électeur, avec le problème des sondages, justes ou erronés (ils seront beaucoup moins fiables après 1992 !). Et qui les commande ? les paie ? les utilise ?

### a) Importance du référendum, art. 11 de la constitution

□ car l'article 89 (adoption projet préalablement en Congrès à majorité des 3/5) n'a jamais été utilisé

□ **Article 11 de 1958** — Le Président de la République, sur proposition du Gouvernement pendant la durée des sessions ou sur proposition conjointe des deux assemblées, publiées au *Journal officiel*, peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, comportant approbation d'un accord de Communauté ou tendant à

autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions.

Lorsque le référendum a conclu à l'adoption du projet, le Président de la République le promulgue dans le délai prévu à l'article précédent.

• modif. à la suite de la **révision constitutionnelle du 4 août 1995** : « ... portant sur l'organisation des pouvoirs publics, sur des réformes relatives à la politique économique ou sociale du gouvernement et aux services publics qui y concourent ou tenant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait... »

□ Très nouveau, imp. et célèbre. Une certaine forme de "dém. directe", mais il n'est pas question d' "initiative pop.". Et problème de la « question de confiance implicite »

□ gaullisme = bonapartisme ( ?)

□ prévoit que le ref. devra intervenir sur proposit. du gouv. ou (conjointement) des 2 ass. (⇒ une intervention dans un second temps). En fait, initiative sera toujours due au Président de la République (⇒ une démarche plébiscitaire ⇒ "ref.-plébiscite"), sauf pour la Nouvelle-Calédonie (Michel Rocard). L'exigence de la proposition gouv. est devenue purement formelle ⇒ une prérogative quasi-exclusive du chef de l'État, mais aucun des

**successeurs de De Gaulle n'a entendu mettre en jeu son mandat**

□ dans pratique de la 5e Rép. :

- réf. apparaît comme un moyen de contrôle d'une légitimité issue du suffrage universel (**depuis réf. const. de 1962**), mais qui n'est sanctionnée qu'à de longs interv. (7 ans, jusqu'au 1<sup>er</sup> septennat de Chirac)

- ⇒ toutes les consultations référendaires gaulliennes ont été dramatisées et ont pris une tournure plébiscitaire, dans mesure où Président de la République s'engageait personnellement et mettait sa fonction en jeu

- ⇒ Progr. commun prévoyait une révision de l'art. 11 pour empêcher cet aspect plébiscitaire

□ proposition conjointe des deux assemblées : cas ne s'est jamais présenté. Diff. à mettre en action, de toutes façons

□ J.O. mentionné (une 2e fois à l'art. 33)

□ "pendant la durée des sessions" : restriction évidente, et dont les raisons sont, aussi, évidentes :

\* éviter de légiférer en dehors du parlement, possib. pour parlement de mettre en cause le gouv. qui propose un réf.

\* et la durée des sessions a été considérablement augmentée en 1997

\* mais il est toujours possible au gouv. de convoquer le parlement en session extraord., pour s'ouvrir le droit de proposer un réf. !

- "traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions" : vise évidemment la constr. europ. Constituants avaient en mémoire la CED
- cet article fut 2 fois violé par de G. en septembre 1962, quand il soumit à réf. la rév. de l'élection du Président de la République :
  - gouv. n'en avait jamais délibéré (or : "sur propo. du Gouv.")
  - **réviser Constitution par réf. est interdit ("Tt projet de loi portant...") en dehors des** conditions de l'art. 89 (adoption par parlement en Congrès, avec majo. des 3/5 d'abord)
  - raisons : de G. savait qu'il risquait un échec en cas de débat parl. (opp. Sénat)
- Mitt. voulut en 1984 lever l'équivoque en faisant modifier par parlement et réf. (art. 89) le texte de l'art. 11. Abandon
- Mais la pratique gaullienne n'a-t-elle pas fondé une tradition const. ?
- Expér. ou vellétés post-Gaull. montreront la diff. de se servir d'une procédure juridiquement cantonnée à l'organisation des pouvoirs publics et ne permettant pas la consultation du pays sur de grandes options de société : ens. privé, peine de mort, etc.
- ⇒ **en France, pas d'initiative populaire, sauf au niveau municipal, et encore** : à titre indicatif pour le conseil municipal ⇒ un problème de la « démocratie directe », qui se développe, au contraire, dans des pays voisins (par ex. : Italie : pratique intensive du réf. **abrogatif d'initiative populaire**), réf. dans les états américains, réf. d'initiative pop. suisses, etc.)

#### b) Abstention et participation

- **La Ve Rép. s'est longtemps** caractérisée par un haut degré de participation électorale : moins de 15 % d'abst. au réf. de 1958 ou au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle de 1965, soit moins que sous la IVe République. Mais détérioration depuis 1988 : 37,3 % d'abst. au 1<sup>er</sup> tour des municipales de mars 1989, 21,6 % & 20,3 % à la présidentielle de 1995, 63 % d'abst. pour le réf. sur la Nouvelle-Calédonie, 69,68 % pour le réf. de 2000 sur le quinquennat (qui restaure la « monarchie républicaine »)
- Le **niveau d'abst. varie sensiblement** :
  - selon le type d'él., les circonstances. Le vote par correspondance a été interdit en France en 1974 (il existe dans de nombreux pays), ce qui bloque juridiquement le vote par Internet
  - N.B. : le scrutin « mixte » (= alliant RP et scrutin majo. ⇒ donnant une « prime majoritaire »), utilisé seulement pour les élections municipales dans les communes de plus de 3 500 habitants, est très populaire et explique peut-être le taux de participation souvent élevé aux municipales. Il a été utilisé, pour la première fois, aux élections régionales de 2004 ⇒ résultat = prime (inutile) à la gauche
  - si consigne (cf. PS en 1972 pour le réf.), RPR en 1988 pour le réf.

- **selon l'âge de l'électeur** : abst. croît >>> 30 ans, puis décroît >>> 50 ans. Cf. problème de la majorité civique (loi du 5 juillet 1974). Mais banalisation et certains pays sont allés + loin (15 ans en Iran) ⇒ abaissement à 17 ans fut mentionné lors de la campagne présidentielle de 2002

- selon la « dignité » et l' « indignité » (condamnations). Mais depuis 1974 le lien entre **condamnation pour crime ou délit et privation du droit de vote n'est plus automatique.**

Touche env. 200 000 personnes aujourd'hui

- **peut d'abst. permanents**

□ le **taux d'abst. est beaucoup + fort dans certains autres pays**. Suisse : entre 40 et 60 % ; aux États-Unis : près de 50 % à la présidentielle, près des 2/3 pour le congrès, etc.

□ imp. des non-inscrits (10 % à l'heure actuelle ?)

□ imp. récente (doublement en 10 ans depuis 1993) du vote blanc et du vote

« protestataire » pour un parti totalement hors du système, type « **chasse, pêche...** »)

### c) Divers

□ importance de la fonction du médiateur :

- loi du 3 janvier 1973 crée le « médiateur » ; loi du 13 janvier 1989 en fait le « médiateur de la République »

- **saisine par l'intermédiaire d'un parlementaire**

- **statut d'indépendance**

- activité en progression constante

- mais, malgré la proposition de la commission Vedel sur la révision constitutionnelle (1993), ne figure pas dans le texte de la Const.

□ 63 % d'abst. pour le réf. sur la Nouvelle-Calédonie ⇒ Les citoyens et la couleur de la **peau de l'homme d'État. Un recul sous la Ve République**, cf. la biogr. de Monnerville, passage suivant :

« En 1953, seule sa couleur de peau l'empêche d'accéder à la Présidence de la République ; et pourtant ce « sang mêlé » s'est implanté dans la France profonde avec un naturel total, inamovible sénateur-président du conseil général plébiscité à chaque élection par le canton de Sousceyrac (Lot). Conscience de la République, Monnerville est parmi les personnalités qui, derrière René Coty, permettent le retour légal et pacifique de De Gaulle (entrevue du parc de Saint-Cloud avec de Gaulle dans la nuit du 28 au 29 mai 1958). Il est élu président du nouveau Sénat, malgré l'opposition des seuls sénateurs communistes, et président du Sénat de la Communauté française. Il est vrai que le parti colonial est puissant au Sénat où il a pu se constituer un bastion. Mais aux yeux de Monnerville, de Gaulle est

« désinvolte » et « maladroit » vis-à-vis de la haute assemblée, il viole vite et souvent la Constitution et, en octobre 1962, il dénonce la proposition de référendum constitutionnel comme une « forfaiture » (mot final du réquisitoire qu'il prononce au congrès radical de Vichy le 29 septembre 1962), s'opposant avec détermination à l'élection du président de la République au suffrage universel et défiant ouvertement, à la tête du « cartel du non », de Gaulle. Au Sénat, Monnerville prononce le 9 octobre un discours identique à celui de Vichy et, à l'unanimité — sauf l'UNR — le Sénat vote l'affichage de ce texte dans les mairies ! Une motion de censure est votée le 5 contre le gouvernement Pompidou et le président de la république prononce la dissolution de l'Assemblée nationale le 10. Gaston Monnerville participe activement à promouvoir le « non » au référendum, avec le résultat que l'on sait. Même dans le Lot, dont il est l'élu depuis longtemps, la réforme gaullienne est approuvée et, aux législatives, le président du parti radical, Maurice Faure, n'est élu député, dans ce même département, que d'extrême justesse, grâce aux voix communistes. Monnerville ne désarme pourtant pas : attaque du référendum devant le Conseil constitutionnel, dénonciations du « caractère autoritaire » du pouvoir, absence à toute cérémonie ou de Gaulle est susceptible d'être, formules-chocs contre le régime, avec parfois des dérapages verbaux, systématiquement relevés par les gaullistes, à la notable exception de Jacques Chaban-Delmas, ancien radical et résistant. De Gaulle ne lui pardonna jamais son audace : vote systématique des gaullistes contre sa candidature à la présidence du Sénat (pour se faire réélire, il a besoin de devenir l'« otage » des communistes), interdiction aux ministres de mettre les pieds au palais du Luxembourg, projet par certains gaullistes courtisans de supprimer l'interim présidentiel par le président du sénat, contenu du référendum de 1969 dont l'échec prit pour Monnerville le goût de la justice immanente. Mais il n'était plus (depuis octobre 1968) président du Sénat, et ce fut Alain Poher le président par interim... En 1974, Poher nomme au Conseil constitutionnel Gaston Monnerville, qui y restera jusqu'en 1983. Il y joue, ainsi que dans les couloirs du Sénat, le rôle, unique sous la Ve république, de survivant du radicalisme historique, de la résistance et de trois républiques, élégant et un brin condescendant envers les « petits jeunes » (Valéry Giscard d'Estaing...), de vestige aussi de l'époque où la France s'honorait en intégrant en politique « bois d'ébène », outre-mer et femmes. Monnerville est mort le 7 novembre 1991. À l'élection présidentielle de 2002, une Guyanaise, radicale (de gauche), Christiane Taubira, fut l'une des 16 candidats, elle obtint 2 % des voix, au terme d'une campagne invoquant implicitement Monnerville mais très pauvre par rapport au verbe « monnervillien ». »

□ Ces grands thèmes se retrouvent-ils en politique extérieure ? ⇒

3°) Le « dehors » (**du sondage de 1958 sur l'Algérie à 1992**) : « grandeur » et « indépendance »

### **a) La guerre d'Algérie**

□ sondage IFOP de 1958 : 52 % des Français désirent l'intégration, tandis que 41 % veulent l'indépendance

□ **L'opinion métropolitaine et la guerre d'Algérie en 1960-1961 :**

- Une partie de la jeunesse française (seulement en partie des citoyens) accepte de plus en plus mal la poursuite du conflit. Les désertions se multiplient. Les réseaux français d'aide au FLN se structurent. Francis Jeanson, professeur, écrivain, recherché par la police, qui dirige le plus important de ces réseaux, tient une conférence de presse clandestine au cours de laquelle il pose clairement les problèmes de l'insoumission, de la désertion et de la lutte clandestine contre la guerre.

- Manifeste des 121 sur "le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie", justifiant la désertion (5 septembre 1960)

- **référendum du 8 janvier 1961 sur l'autodétermination :**

\* donne toute liberté au gouvernement de négocier conditions de l'autodétermination avec le GPRA

\* "Oui franc et massif" en métropole (75 % de oui) ; en Algérie : 39 % de Oui, 18 % de Non et 42 % d'abstentions ⇒ les musulmans ont suivi les consignes du GPRA.

□ Une opinion lasse de la guerre :

- Les années 1961 & 1962 constituent avec les années 1956 à 1958 les deux moments de tension majeure au sein de la communauté nationale

- Le conflit algérien est devenu une des préoccupations majeures du peuple français, et fait la "une" de tous les quotidiens (+ mensuels...)

- L'opinion évolue progressivement, sous l'impulsion de De Gaulle, vers la solution de l'indépendance négociée avec les représentants du FLN :

- Les métr. approuvent le discours sur l'autodétermination que les pieds-noirs considèrent comme une trahison : le mythe de l'Algérie française est bien mort sur les barricades pour la grande majorité des Français

- Les grands partis politiques ont eux aussi, dans leur grande majorité, suivi la politique de De Gaulle, même si certains n'ont pas ménagé leurs critiques contre le pouvoir personnel et si à l'UNR des dissensions graves se sont fait jour.

- Rôle PSA et PSU (1960)

- La crise de conscience : futurs appelés, appelés, étudiants (première grande manifestation UNEF 27 octobre 1960), réseaux de soutien ("porteurs de valise"), dont le réseau Jeanson,

Manifeste des 121 (sur le « **droit à l'insoumission** », 4 septembre 1960, Sartre, Simone de Beauvoir, Florence Malraux (fille), Claude Simon, Jean-Pierre Vernant, Jean-François Revel, Vercors, P.Vidal-Naquet, François Truffaut, Danièle Delorme, Simone Signoret...) : sanctions immédiates, un contre-manifeste de droite (Roland Dorgelès, Michel de Saint-Pierre, mar. Juin, Henry Bordeaux, Pierre Gaxotte, Raoul Girardet, Henri de Monfreid...), Frantz Fanon (médecin psychiatre d'origine antillaise, né à Fort-de-France, installé à Alger, mort en 1961, ouvrages "tiers-mondistes" : *L'an V de la Révolution algérienne*, surtout *Les Damnés de la Terre*)

- Une bataille de l'information, avec des moyens dérisoires

- **référendum du 8 janvier 1961 sur l'autodétermination de l'Algérie** : fondamentalement, il s'agit de ratifier les orientations de la politique algérienne du général de Gaulle !

- **sondage d'avril 1961** : 78 % des Français sont favorables à l'ouverture des négociations avec le FLN ; 57 % des Français ont la certitude qu'elles déboucheront sur l'indépendance

- citoyen qui manifeste sa réprobation devant le putsch des généraux (22-25 avril 1961), **avec l'évident succès de l'allocution radiodiff. et télévision de De Gaulle, qu'il conclut par « Françaises, Français ! Aidez-moi ! »** Commentaire dans les *Mémoires d'espoir* : « Tous, partout, m'ont entendu. En métropole, il n'est personne qui n'ait pris l'écoute »

- *idem* devant les attentats contre de Gaulle : Pont-sur-Seine, 9 septembre 1961 et Le Petit-Clamart (22 août 1962)

- citoyen qui manifeste :

\* manifestations musulmanes à Paris 17 octobre 1961 ⇒ ratonnades

\* Charonne. Manifestation anti-OAS à la Bastille le 8 février 1962 ⇒ Charonne (8 morts, 150 blessés) ⇒ entre comme "lieu sacré" (comme Mur des Fédérés) dans mémoire collective. Funérailles, manifestation massive et grève générale le 13 février

□ **Le référendum sur les accords d'Évian du 8 avril 1962 (en France métro.) :**

un succès éclatant pour politique de Gaulle : accords d'É. ratifiés à 90 %. Comm. dans les *Mémoires d'espoir* : « **Le scrutin a lieu le 8 avril. L'avant-veille, parlant encore au pays, j'avais demandé à chaque citoyen de se faire, en votant Oui, "l'artisan d'un événement d'une immense portée, car, ainsi, sera achevée l'œuvre française de décolonisation". En métropole...** » Une des rarissimes occurrences du mot « citoyen » dans les *Mémoires* de De Gaulle (la seule que j'ai trouvée...)

#### b) Les anciennes colonies

□ les citoyens (de métropole et des colonies) et la Communauté française de 1958 :

- une citoyenneté « impériale » **a été créée par la conf. de Brazzaville (1944) et l'Union française de la IV<sup>e</sup> République**

- car. fondamentaux et initiaux :

\* organisation de la Communauté française, surtout en pensant aux pays africains et malgache

\* préparation de la Communauté française par un grand voyage de De Gaulle en Afrique à l'été 1958

- Communauté française proposée avec référendum constitut. septembre 1958 (soumis aux métro. & aux colo.) :

\* Si NON  $\Rightarrow$  indép. immédiate. Seul cas : Guinée de Sekou Touré (95 % de NON), qui envisageait d'ailleurs une indép. avec liens gardés avec la France, ce que de Gaulle refusera toujours  $\Rightarrow$  mise en 40ne !

\* partout ailleurs, pourcentage de OUI > 90 % (sauf Niger, 78 %, comme en métro. !)

□ Comment les citoyens ont-ils apprécié l'évolution qui conduit les colonies africaines vers l' indép. ? :

- à un sondage de février 1959 sur l'octroi gaullien de la possibilité de l'indépendance, 73 % des sondés approuvent

- le processus achevé, deux sondages de novembre 1961 et décembre 1962 montrent que 54 % des Français considèrent comme un succès la politique de décolonisation du général de Gaulle en Afrique noire

- « La conclusion est sans équivoque : **les Français ont massivement approuvé l'achèvement de la décolonisation.** » (S. Berstein, *La France de l'expansion*, tome I, *La république gaullienne. 1958-1969*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tomes 17, 1989, 384 p., p. 230)

□ le référendum sur la Nouvelle-Calédonie (6 novembre 1988) :

- un scrutin d'autodétermination aura lieu en 1998, amnistie...

- l'opinion avait été très préoccupée par la Nouvelle-Calédonie les années précédentes, mais très faible participation : un tiers de votants seulement, un record historique

- En Nouvelle-Calédonie, où le " oui " recueille 57 % avec une participation de 63,24 %, le " non " est majoritaire à Nouméa et dans cinq autres communes *caldoches*.

### c) L'Europe

□ réf. 23 avril 1972/Europe (ratif. traité signé en janvier, qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1973) :

- raisons :

\* faire du réf. un instrument de gouv. et non de dramatisation (X de Gaulle)

\* renforcer pouvoir, le projet européen paraissant devoir l'emporter, à priori, facilement

\* se rallier tout le Centre, tradit. "europ."

\* faire éclater les contradictions de la gauche

\* conforter le *leadership* de Pompidou en Europe

\*  $\Rightarrow$  annonce lors d'une conf. de presse, le 16 mars 1972



- mais "opération" un peu trop voyante :

⇒ PS prône l'abstention, le PSU le boycott, les comm. le vote négatif ⇒ record absolu d'abstentions (avant réf. / Nlle Calédonie) : 39,5 % (& 7,1 % de nuls et de blancs)

- conclusions :

\* le réf. a été une fausse bonne idée

\* échec personnel pour GP, qui va chercher une autre "relance", alors qu'il pensait à un succès au réf. entraînant un changement de l'équipe gouv. (c. en 1962)

□ le référendum sur Maastricht (20 septembre 1992) :

- **traité remplaçant la Communauté européenne par l'Union européenne signé par ministres des Finances et des Affaires étrangères le 7 février 1992**

- ce traité établit une citoyenneté européenne, avec cette déf. : « Est *citoyen de l'Union* toute personne ayant la *nationalité d'un État membre*. »(c'est moi qui souligne).

Elle ouvre le droit de circuler librement dans les 12 pays membres, mais surtout elle **accorde le droit de voter et d'être élu dans l'État de résidence pour les élections**

européennes et les élections municipales, sous un certain nombre de conditions, variables selon les pays : en France, les ressortissants des autres États pourront être conseillers **municipaux, mais pas maires ou adjoints au maire, ni participer à l'élection des sénateurs**

- euro

- trouble du RPR, campagne très vigoureuse de Séguin-Pasqua (+ Villiers, de l'UDF)

- à gauche, camp. de Chevènement, qui vient de créer le Mouvement des Citoyens

- **le oui, donné d'abord gagnant largement, voit sa cote se dégrader au cours de l'été, pour devenir inférieure au Non !** Spectre du réf. du 5 mai 1992

- engagement vigoureux du Président de la République

- le 20 septembre (*sic*) :

\* abstention faible pour un réf. : 28,9 %

\* **le Oui l'emporte, mais avec seulement 50,81 %** des suffr. exprimés en métropole

- entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1993

#### d) Les autres politiques étrangères

□ la « grandeur » de la France :

- vis-à-vis des États-Unis :

\* **interrogés par l'IFOP en 1967, 46 %** des Français voient les intérêts fondamentaux de la France différents ou très différents de ceux des États-Unis, contre 29 % qui les considèrent comme proches ou très proches

\* « l'été 1967 marque un infléchissement décisif dans l'approbation jusqu'alors massive donnée par les Français à la politique étrangère du général de Gaulle. »<sup>8</sup>

\* Et, à mesure que le chef de l'Etat durcit sa politique vis-à-vis des États-Unis, le nombre de Français qui le désapprouvent va croissant : **un renforcement de l'opp. aux aspects les plus rigoureux de la pol. étrangère du chef de l'État, même si cette opp. reste toujours minoritaire**

- la première bombe atomique française éclate à Reggane au Sahara le 13 février 1960 : le citoyen (sous les drapeaux) irradié

- en août 1968, la première bombe H fr. explose à Mururoa, le nouveau site nucléaire fr. dans le Pacifique : le citoyen (polynésien) irradié

- « Si la politique étrangère du **général de Gaulle et sa volonté d'indépendance à l'égard des États-Unis sont, on l'a vu, largement approuvées par les Français, l'armement nucléaire qui en est inséparable suscite pour sa part une large incompréhension.** »<sup>9</sup> Une majo. de Fr. se montre constamment hostile à la politique du général de Gaulle en ce domaine (par ex., 51 %, 56 % et 52 % des Français désapprouvent les campagnes de Mururoa de 1966, 1967 et 1968

- manifestation contre la force de frappe : 27 novembre 1963

- le pacifisme français reste beaucoup + faible sous la Ve République que dans pays étrangers ⇒ **la gauche socialiste soutient l'installation des euromissiles en Allemagne !**

- autre conséquence : **le progrès de l'objection de conscience**

\* **dotée finalement d'un statut** par la loi du 21 décembre 1963, qui prévoit une durée double ⇒ **développement de l'insoumission !**

\* 2<sup>e</sup> loi, 8 juillet 1983 : **elle apparaît comme un droit véritable, elle est dotée d'un statut à part entière** dans le régime des libertés publiques ⇒ les restrictions sont largement levées

\* mais restera un phénomène très marginal (1 % des appelés en 1989)

□ Le Moyen-Orient :

- Mais en matière de relations avec les pays du Moyen-Orient, **l'opinion (cf. les sondages) suit difficilement l'évolution du chef de l'État, surtout à partir de juin 1967**

<sup>8</sup> S.Berstein, *La France de l'expansion*, tome I, *La république gaullienne. 1958-1969*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tomes 17, 1989, 384 p., p. 261.

<sup>9</sup> S.Berstein, *La France de l'expansion*, tome I, *La république gaullienne. 1958-1969*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tomes 17, 1989, 384 p., p. 244.

### III. L'EXTENSION DE LA CITOYENNETÉ EN DEHORS DU DOMAINE POLITIQUE CLASSIQUE

□ Une « entreprise citoyenne », retour à la Révolution française ? *cf.* sa vision particulièrement extensive de la citoyenneté, avec des critères juridiques très larges pour la définition du citoyen

□ Le concept de citoyenneté, du moins dans la tradition répub. héritée du XIXe siècle, se limitait essentiellement au domaine politique. On a assisté progressivement à une extension de la citoyenneté en dehors de cette seule sphère

1°) Le développement de la « citoyenneté économique »

□ Elle trouve ses principes fondateurs dans les avancées sociales du XIXe siècle, telles que la revendication d'un droit au travail en 1848, la reconnaissance du droit de grève en 1864 et l'autorisation des syndicats en 1884

□ **À partir de la Seconde Guerre mondiale, le mouvement s'accélère vers ce qu'on a appelé « l'entreprise citoyenne »** (voir plus haut) :

- bataille de la prod. de la Libération (« 3<sup>e</sup> bataille de France »), *cf.* célèbre formule de Thorez, le 21 juillet 1945 à Waziers, dans le Pays noir (Nord) : "Produire, produire, et encore produire, faire du charbon, c'est aujourd'hui la forme la + élevée de votre devoir de classe, de votre devoir de Français !"

- nationalisations

□ instauration de la « participation » par l'ordonnance du 7 janvier 1959

□ reconnaissance de la **section syndicale d'entreprise** par la loi du 27 décembre 1968

□ en matière éco., **scepticisme des Français sur l'aptitude de De Gaulle à résoudre les problèmes éco. et financiers.** « Tout se passe donc comme si les Français étaient moins sensibles à l'augmentation du niveau de vie d'ensemble de la société française qu'aux inégalités dans la répartition des bénéfices de la croissance... »<sup>10</sup>

« L'inégale répartition des fruits de la croissance entraîne grèves et mécontentements sectoriels. Et surtout, surprise par le caractère inédit des effets sociaux de l'expansion économique, la société française ne sait pas inventer les idées et les valeurs qui permettraient de comprendre, de maîtriser, d'intégrer dans une pratique sociale les mutations en cours. »<sup>11</sup>

<sup>10</sup> S.Berstein, *La France de l'expansion*, tome I, *La république gaullienne. 1958-1969*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tomes 17, 1989, 384 p., p. 272.

<sup>11</sup> S.Berstein, *La France de l'expansion*, tome I, *La république gaullienne. 1958-1969*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tomes 17, 1989, 384 p., p. 348.

□ l' « apogée Pompidou »<sup>12</sup> = **âge d'or des Trente Glorieuses, de la société du taux de croissance, de la soc. du « mieux-être », de la soc. des Choses** de Georges Pérec (publiées en 1965)

□ mais, bientôt, irruption de la crise, cf. l des poly. issus de *Histoire du Monde actuel* :

- Le million de chômeurs en données observées est dépassé en novembre 1976. Le mois suivant on constate que les prix ont augmenté de 10 % en un an

- À la veille du 1er choc pétrolier, le chômage ne représente que 3 % pop. active

- 7,3 % en 1981, puis a dépassé les 10 % en 1985, avec un maxi. de 10,5 % en 1987 (2,6 M chômeurs ; en chiffres relatifs, 2 fois + que dans années 30), puis a reculé légèrement (10,2 % en 1988)

□ lois Auroux de 1982 :

- une vaste entreprise des « droits nouveaux des travailleurs »

- **du nom du ministre du Travail Jean Auroux, prof. d'Histoire-Géographie de l'Enseignement technique** devenu maire de Roanne en 1977, assisté de Martine Aubry, une jeune énarque, fille du ministre des Finances Jacques Delors

- **une série de 4 lois et 18 ordonnances prises au cours de l'année 1982, dont :**

\* « **loi relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** », votée 27 juillet, promulguée le 4 août, la plus novatrice

\* « loi relative à la négociation collective et aux règlements des conflits du travail », 15 octobre

\* « loi relative au développement des institutions représentatives du personnel », 28 octobre

\* « **loi relative aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** », 18 décembre

- ces textes précisaient ou développaient des institutions déjà existantes : section syndicale **d'entreprise, délégués du personnel, comités d'entreprise, conditions des négociations collectives**

- ils furent très édulcorés par rapport aux projets d'origine, en particulier pour le droit **d'expression dans les entreprises**

- pas remises en cause en 1986

□ de son côté, le Conseil constitutionnel n'est pas resté en retrait et a contribué à constitutionnaliser un droit du travail conçu de plus en plus comme garant des libertés publiques

□ la **révision constitutionnelle du 4 août 1995 a élargi le domaine d'application du référendum** aux questions économiques et sociales, ce qui modifie substantiellement la situation

---

<sup>12</sup> Cf. S.Berstein & J.-P.Rioux, *La France de l'expansion*, tome II, *L'apogée Pompidou. 1969-1974*, Seuil, coll. "Points", N.H.F.C., tome 18, 1995, 337 p.

## 2°) L'apparition de la notion de « citoyenneté sociale »

□ popularisée par la **nouvelle idéologie des droits de l'homme** de la fin du XXe siècle  
 □ caractère abstrait de la citoyenneté ⇒ pour un chômeur de longue durée, pour un jeune **ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail, quel sens peut avoir la citoyenneté ?**

⇒ **l'affirmation d'une citoyenneté sociale cherche à garantir un socle minimal de droits** permettant à chaque citoyen **de s'insérer dignement dans la cité**

□ Cf. la Sécurité sociale de 1945-1946 : le droit à la protection sociale est un des fondements du pacte républicain, comme la politique du « plein-emploi » de la IVe République

□ progrès de la condition féminine :

- **autonomie financière de la femme mariée en juillet 1965 (seulement...)**

□ les lois Neuwirth :

- 1<sup>ère</sup> loi Neuwirth, votée le 19 décembre 1967, autorisant la contraception

- 2<sup>e</sup> loi, décembre 1974, rendant les contraceptifs remboursables par la Sécurité sociale, y compris pour les mineures et sans autorisation parentale

□ **loi sur l'avortement** :

- un débat inscrit dans question du féminisme et la volonté de la maîtrise des naissances

- **projet de loi avait été renvoyé en commission par l'Assemblée nationale 14 décembre 1973**

- opinion majoritairement du côté de la réforme, volonté de Giscard de faire aboutir ⇒ débat parlementaire passionné et retransmis intégralement par la télévision, du 26 au 29 novembre 1974 ⇒ grande popularité de Simone Veil, vote le 29 uniquement grâce aux voix de gauche

□ Inégalités : pauvretés et richesses :

- voir début des poly. issus de *Histoire du Monde actuel*

- **Coluche crée les Restaurants du Cœur** : 26 janvier 1985

□ **Revenu minimum d'insertion (RMI)** :

- **loi sur le "revenu minimum d'insertion" (RMI), 1<sup>er</sup> décembre 1988**

- La loi fut adoptée en novembre 1988 à la presque unanimité de la représentation nationale et promulguée le 1<sup>er</sup> décembre

- **La mise en œuvre** du dispositif révèle des situations inattendues : l'existence de nombreuses personnes désocialisées (vivant souvent "chez quelqu'un") et l'état d'isolement de 75 % des bénéficiaires. Allocation subsidiaire (versée en complément d'autres ressources), le RMI cherche à faire face à l'urgence et à préparer les voies d'une insertion-réinsertion. À cause de son montant trop faible (2 118 francs au 12 janvier 1992) et de procédures d'accès à des avances insuffisamment efficaces, le RMI n'a pas permis de répondre à toutes les situations.

□ législation sur le « droit au logement », cf. la loi Quilliot sur les rapports entre propriétaires et locataires (10 juin 1982)

□ certains vont jusqu'à réclamer l'instauration d'un « revenu de citoyenneté », revenu minimal servi à tout citoyen, qu'il travaille ou non, et qui marquerait son appartenance à la communauté

□ bilan : **l'extension de cette citoyenneté est concomitante de la perte d'intérêt de la notion** très classique de citoyenneté politique (*cf.* le progrès de **l'abstension**, dénoncé classiquement, dans les années 80, la suppression du service militaire) ⇒ le citoyen est transformé progressivement en un réceptacle de droits officiels, puis, très rapidement, les plans sociaux et les autres formes de la « casse » de la géographie économique de la production en France vident de leur réalité concrète ces droits ⇒ conséquences politiques importantes, la plus importante étant bien sûr le vote Le Pen au 1<sup>er</sup> tour de la présidentielle de 2002

### 3°) Les autres extensions

#### a) Le concept de citoyen au-delà du cadre national

□ *cf.* R.Brubaker, *Citoyenneté et nationalité en France et en Allemagne*, trad. fr., Belin, 1997, 320 p.

□ la traité de Rome est de 1957, mais la const. de 1958 définit les citoyens-électeurs comme « tous les nationaux français majeurs, des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques »

□ les progrès de la construction européenne sont venus remettre en cause cette **adéquation, traditionnelle en France, entre nationalité et citoyenneté**. D'autant + que tradition britannique **d'accorder le droit de vote aux Irlandais ainsi qu'à tous les ressortissants des pays membres du Commonwealth**

□ depuis la révision constitutionnelle de 1992, la qualité de citoyen-électeur a été accordée, pour les élections européennes et municipales, aux « **citoyens de l'Union européenne** » résidant en France (art. 88-3 de la const.). Dans beaucoup de communes du grand Sud-Ouest **la transformation est d'importance et les problèmes créés sont légion**. **Plusieurs communes ont pris l'initiative d'instituer, comme cela vient d'être le cas à Paris,** des conseils composés de ressortissants étrangers, **dotés d'une compétence seulement consultative**

□ Parallèlement, le **traité de Maastricht a instauré une citoyenneté de l'Union**. L'article 8 du traité de l'Union européenne dispose désormais qu' « est citoyen toute personne ayant la **nationalité d'un État membre** » (voir + haut). Les droits de libre circulation et de libre séjour **dans l'Union, de vote aux élections municipales et européennes, de protection diplomatique et consulaire, et de pétition devant le Parlement européen** constituent le contenu de cette nouvelle citoyenneté qui se superpose aux citoyennetés propres à chaque état membre.

**Mais le sentiment d'une communauté politique forte entre les citoyens de l'Union n'en est qu'à ses prémices**

□ Il faudrait également évoquer les discours et les débats sur **l'émergence d'un « citoyen du monde »**, multiculturel, inséré dans les relations économiques mondialisées, connecté **par le biais d'Internet à l'ensemble** du genre humain, défendant les droits de la planète dans **des organisations non gouvernementales et à la recherche d'une « gouvernance »** mondiale plus démocratique. Mais, si on se limite au début des années 90 :

- **naissance de la Confédération paysanne**, d'une fusion entre deux organisations syndicales en 1987 (José Bové)

- **force est d'avouer que pour le reste on est ici au niveau des idées** : ATTAC (Action pour la taxation des Transactions pour l'Aide aux Citoyens) est créée en décembre 1998 seulement

□ mais, revendication qui se manifeste dès les années 90 : étendre le droit de vote aux **élections municipales à l'ensemble des étrangers résidant en France**, sur le modèle de ce qui a été fait pour les citoyens de l'UE. En février 2004, le parlement belge vote une loi qui accorde à partir de 2006 le droit de vote aux étrangers — résidant depuis plus de cinq ans — aux élections municipales (moyennant déclaration de respect de la constitution belge et des principes démocratiques)

b) Développement de la notion de « sécurité citoyenne »

□ **apparaît avec la guerre d'Algérie** :

- 17 octobre 1961 : manifestations musulmanes à Paris, ignoblement réprimées

- 8 février 1962 : manifestation anti-OAS à la Bastille et tragédie de Charonne (8 morts, 150 blessés) : victimes st **des banlieusards...**

- attentats « aveugles » ou pas de l'OAS

□ réapparaît avec **les attentats terroristes, en particulier l'attentat devant la synagogue** de la rue Copernic à Paris (16<sup>e</sup> arr.) le 3 octobre 1980 (et la réaction, très maladroite, de R.Barre)

- attentat de la rue des Rosiers : 9 août 1982

- trois attentats à Paris 3-5 février 1986. Ils sont revendiqués par une org. du PO

- 6 août 1991. Chapour Bakhtiar, dernier premier ministre du chah d'Iran, est assassiné dans sa villa de Suresnes, en dépit de la protection policière dont il bénéficiait. L'un des trois meurtriers présumés, un Iranien, est arrêté en Suisse le 21, puis extradé vers la France le 27.

□ **développement de l'insécurité, qui touche au fondement même du contrat social**

□ mais, dds le même temps, droit au respect de la vie privée, à la présomption **d'innocence**, à la protection contre le « délit de faciès »

□ un **nouveau régionalisme, plus proche du citoyen, dans l'après-68** :

- une thématique régionale qui attire des couches sociales diverses, avec le soutien de la **gauche et de l'extrême gauche** : Bretagne, mouvement occitan, Larzac (1<sup>er</sup> rassemblement de masse les 25 & 26 août 1973), etc
- à l'élection présidentielle de 1974, Guy Héraud, idéologue de l'ethnisme et du fédéralisme, obtient un score infinitésimal
- il en est de même, vingt ans plus tard, aux élections europ. de 1994, avec la liste de Max Simeoni
- recentrage sur le combat culturel

### **c) L'École et le civisme**

- délégués, CVL, mais recul du rôle civique de l'école
- et risque de voir se diluer la notion de citoyen, comme celle de République...
- la « fausse réussite scolaire des filles » (*Guide républicain* édité par le ministère de l'Éducation nationale, Delagrave, 2004, 433 p., p. 65) : bien que plus performantes que les garçons, elles n'en tirent pas les bénéfices sociaux qu'elles pourraient attendre
- le civisme (*idem*, p. 30) : « Le civisme, c'est se savoir partie prenante d'une collectivité qui n'est pas seulement une addition d'individualités. [...] Le civisme, c'est aussi s'intéresser à la chose publique, s'en tenir informé, y prêter attention, se former des convictions raisonnables et éclairées. [...] Le civisme, c'est enfin un comportement. »



## CONCLUSION

- un changement de sens du mot « citoyen », **une évolution beaucoup plus qu'un** recul, de la citoyenneté : un « pythe du citoyen passif » (Pierre Rosanvallon)
- la suppression du service militaire pose un problème (pas seulement en France), mais intégration des jeunes de banlieue
- **C'est le rapport des citoyens aux institutions qui semble** avoir changé, ainsi qu'en témoignent les phénomènes **d'abst.** ou de vote pour les partis extrêmes, qui peuvent être regardés — **et l'ont été, de façon spectaculaire, au 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2002** — comme une mise en cause de la légitimité de nos institutions
- Une moindre identification des citoyens à la chose publique et à ceux qui la représentent. Il est significatif de noter que si, de 1958 à 1981, les élections avaient régulièrement confirmé la majo. au pouvoir, en revanche, depuis 1986, les électeurs ont systématiquement désavoué, **d'élection en élection, en 1988, 1993, 1997 et même, d'une** certaine manière, en 1995 et 2002, le gouv. sortant : des retours de balancier très dangereux, comme le vote du 1<sup>er</sup> tour de la prés. de 2002. Perte de foi dans la classe politique ⇒
- **à la recherche d'une démocratie pour notre temps, après la « démocratie d'équilibre »** (Pierre Rosanvallon, v. 1946-v.1982). Cf. le titre de chapitre (dans *Le Peuple introuvable*) de P.Rosanvallon : « La démocratie imparfaite ». Cf. aussi le récent petit livre **d'Alain-Gérard Slama, *La régression démocratique***<sup>13</sup>. Phénomène de « déception démocratique » (P.Rosanvallon). Il faut une participation renforcée des citoyens au fonctionnement des institutions, car sentiment croissant de distance entre gouvernants et gouvernés, du fait de la technicité croissante des questions à régler, surtout depuis que le III est très imp. **Progrès croissant de l'abst. : l'inscription automatique des jeunes de 18 ans sur les listes électorales n'est pas la panacée... Ne faudrait-il pas étendre la pratique du référendum par le réf. d'initiative populaire ? Problème se pose dans tous pays...**
- Il faut explorer de nouvelles voies vers une démocratie participative<sup>14</sup>, pour lutter contre le désenchantement et **le désintérêt des citoyens, l'impasse à laquelle est confrontée** la démocratie représentative : le citoyen apparaît davantage comme spectateur que comme acteur ! Cette « crise du politique » **touche d'ailleurs les syndicats, les Églises, etc. L'histoire** « officielle » **n'est-elle pas loin, trop loin, des citoyens, artificielle, car ignorant délibérément la** très forte demande de participation émanant de la « société civile » ? Derrière la conception

<sup>13</sup> Alain-Gérard Slama, *La régression démocratique*, Paris, Perrin, 1995, réédition, coll. « Tempus », 2002, 222 p.

<sup>14</sup> Cf. Bevort Antoine, *Pour une démocratie participative*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. "La Bibliothèque du Citoyen", 2002, 130 p.

**traditionnelle de la démocratie, c'est l'idée même de la compétence** de tous les citoyens à délibérer, à prendre des décisions et à exercer les fonctions politiques qui est en cause. Une transformation profonde de la démocratie française réelle par repas de quartiers, budgets **participatifs, référendums locaux d'initiative** populaire, forums citoyens, collectifs civiques, **conseils de quartiers, etc. Le calendrier politique de 2002 l'a bien montré, si l'abstention** électorale est phénoménale, les citoyens se déplacent assez nombreux dans les réunions de conseils de quartier organisés dans de nombreuses villes de France, surprenant les responsables politiques. Ne va-t-on pas en France, de surcroît, vers une régionalisation à **l'italienne, avec des exécutifs régionaux, des compétences et des ressources de plus en plus** étendues pour les régions ?

□ danger de voir la citoyenneté se réduire au civisme, voire à la civilité. Problème se pose **dans tous pays...**

□ **mais multiplication des actes dits d' « incivilité »** conduit réellement au délitement de l'espace que nos sociétés assignent au citoyen. Problème se pose dans tous pays...

□ **les manifestants contre l'impéritie du gouvernement marocain après le tremblement de terre** de février 2004 avaient souvent le mot de « citoyens » à la bouche..., *idem* pour les électeurs algériens de la présidentielle **d'avril 2004**

□ Les citoyens de Polynésie française contre Gaston Flosse, leur « monarque » de 73 ans qui leur promet en décembre 2004 « un bon Papa Noël »